



VALDELIA

# Rapport d'activité 2023

---

Éco-organisme agréé par  
le Ministère de la Transition écologique

# Préface

Le présent rapport annuel s'inscrit dans le cadre des exigences de reporting des pouvoirs publics fixées à l'article 9.3. de l'arrêté du 27 novembre 2017 relatif à la procédure d'agrément et portant sur le cahier des charges des éco-organismes de la filière des déchets d'éléments d'ameublement (DEA) et de la filière des déchets issus des produits et matériaux de construction du bâtiment (PMCB). Ce rapport retrace les activités et les grands temps forts qui ont animé les équipes de l'éco-organisme durant toute l'année 2023.



**Arnaud Humbert-Droz,  
Président exécutif de Valdélia**

# Le mot du président

Chers adhérents, partenaires et collaborateurs,

Nous sommes ravis de vous partager le rapport d'activité de Valdélia pour l'année 2023. Cette année a été une année de transition et de consolidation, particulièrement marquée par la mise en place de la nouvelle filière REP des produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment (PMCB), par notre demande de réagrément sur la filière REP des déchets d'éléments d'ameublement (DEA), et la définition du plan stratégique des 6 prochaines années. 2023 aura été une année de bilan, marquant la conclusion de la période d'agrément couvrant 2018-2023.

Grâce à la construction de 10 ans de bases solides, en recrutant des metteurs en marché clés dans le secteur de l'ameublement professionnel, en développant ses activités en économie circulaire et en proposant un outil de traçabilité toujours plus performant, Valdélia a pu développer en 2023 une nouvelle activité autour de la filière REP PMCB, et élargir son champ d'action avec l'extension de la filière DEA aux éléments de décoration textiles pour lesquelles il a été agréé en 2022.

Grâce à son expertise et aux nombreuses actions menées, Valdélia s'est vu rejoindre par 520 nouveaux adhérents de la filière du bâtiment. Cette croissance témoigne de l'engagement continu de notre éco-organisme à jouer un rôle central dans la promotion de l'économie circulaire et de sa volonté à fournir un service intégral à tous les professionnels.

L'année 2023 fut avant tout une année de confiance ; celle de l'ensemble de nos actionnaires, partenaires et prestataires qui ont fait le choix de nous renouveler leur soutien ; celle des pouvoirs publics permettant de réaffirmer notre rôle majeur dans la gestion

de la collecte et du traitement des mobiliers en fin de vie et de montrer notre capacité à atteindre les objectifs fixés, et principalement ceux en matière de réemploi et de réutilisation. Une série d'actions ont permis d'informer, de former, de soutenir, de suivre et d'accompagner les structures de l'Économie Sociale et Solidaire, ainsi que de développer les projets et les financements nécessaires pour promouvoir la seconde vie du mobilier en France. Grâce à l'ensemble de nos partenaires, nous avons pu ainsi relever un défi ambitieux, celui d'atteindre un taux de réemploi/réutilisation de 7 %.

2023, fut également une année de consolidation des savoir-faire, grâce aux recrutements de nouveaux talents (+20 personnes par rapport à 2022), répartis dans les différents pôles de métier (innovation, informatique, communication, relations adhérents, production, achats, développement et services généraux). La consolidation des équipes au sein de nos différents services a ainsi permis l'atteinte des objectifs du plan stratégique mis en place en 2022 et la préparation d'un avenir ambitieux et serein. Les équipes Valdélia ont une fois de plus fait preuve d'une grande détermination et d'un dévouement remarquable. Leur investissement et leur engagement ont été des facteurs clés de réussite et ont permis de maintenir un service de qualité pour l'ensemble de nos parties prenantes : détenteurs, adhérents et partenaires.

La reconduction de notre agrément pour 6 ans tourne ainsi la page de dix années d'engagement de l'éco-organisme au service de l'économie circulaire et permet d'entrevoir une année 2024 tournée vers le développement de services nouveaux et complémentaires, avec et à destination de nos adhérents permettant d'imaginer un avenir plus solidaire et plus circulaire pour les 10 ans à venir.

# 1 Données relatives à la SAS Valdelia

- 10 Évolution des ressources humaines
- 12 Chiffres clés marquants
- 14 Actions RSE
  - 14 Une implication forte dans la formation
  - 15 Une entreprise engagée
  - 15 Un fort ancrage territorial

# 2 Filière REP DEA

- 18 Données financières
  - 18 Recettes & dépenses d'exploitation en 2023
- 19 Relations avec les metteurs sur le marché
  - 19 Point sur les contrats et mises sur le marché
  - 19 Tonnage et ventilation des éléments d'ameublement par catégorie
  - 20 Barème de l'éco-contribution
  - 22 Contrôles réalisés auprès des metteurs sur le marché
- 23 Actions de communication et d'information
  - 23 Montant du budget
  - 24 Bilan des actions
    - 24 Le digital en 2023
    - 26 Les campagnes réseaux sociaux qui ont marqué 2023
    - 27 Le marketing en 2023
    - 29 L'événementiel en 2023
    - 30 Les relations presse en 2023
    - 31 La campagne nationale info-tri
- 32 Actions de prévention, d'innovation et d'éco-conception
  - 32 Montant du budget
  - 33 Bilan des actions
    - 33 Accompagnements personnalisés des adhérents
    - 34 Accompagnement en éco-conception
    - 34 Accompagnement à l'Économie de la Fonctionnalité
    - 35 Une implication forte dans l'économie circulaire des territoires et des filières
    - 37 Une attention constante sur l'impact de notre filière sur notre environnement et notre écosystème
    - 38 Des projets plus spécifiques
    - 39 Des projets d'accompagnements collectifs pour nos partenaires

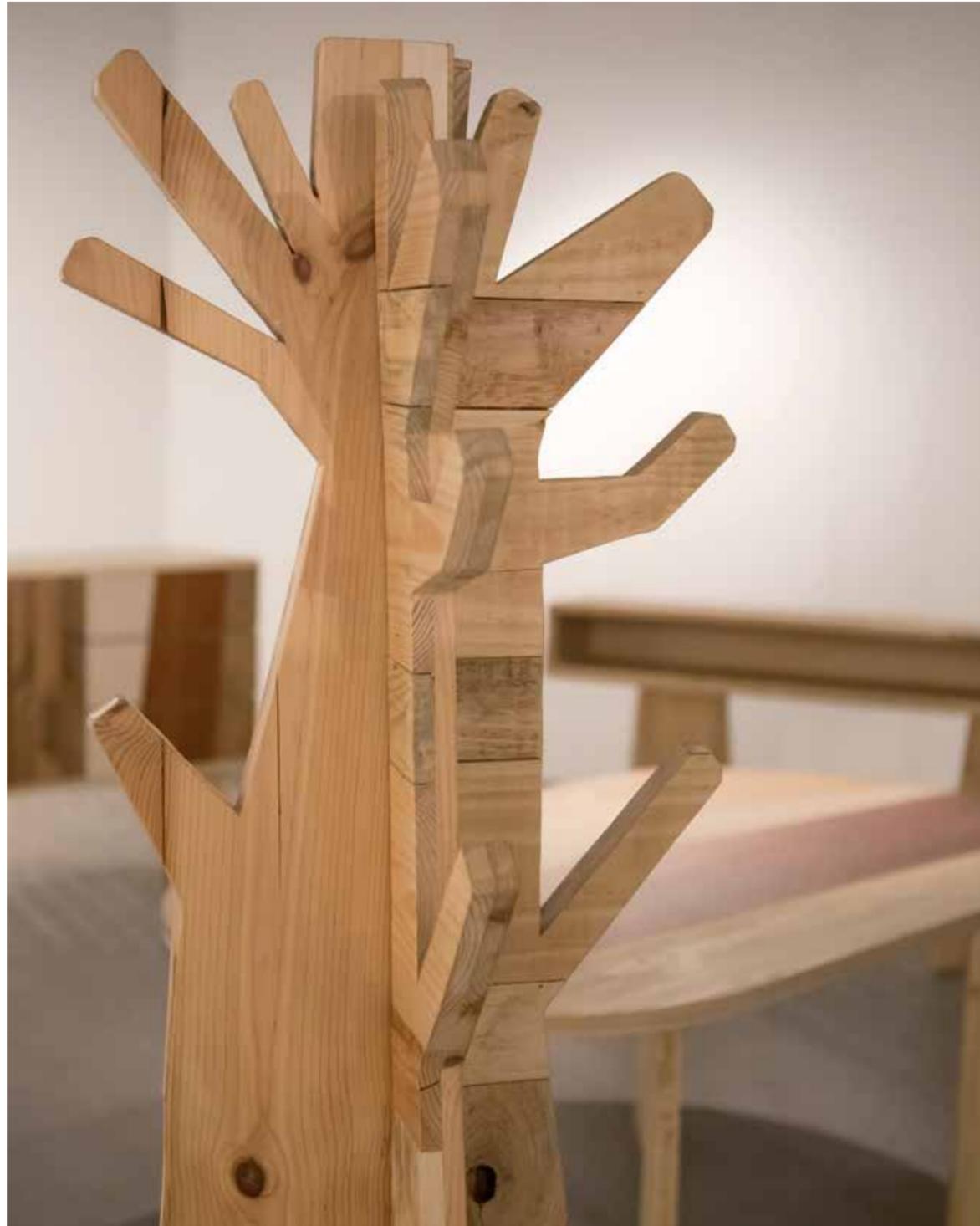
# 3 Filière REP PMCB

- 41 Relations avec les détenteurs de mobiliers professionnels
  - 41 Recherche et identification des détenteurs
  - 42 Interlocuteurs dédiés pour chaque territoire
  - 43 Bilan des actions
- 45 Relations avec les acteurs des secondes vies et actions en faveur du réemploi
  - 46 Le réseau et les actions pour fédérer les partenaires de l'ESS
  - 48 Le réseau des partenaires de l'Occasion
  - 49 Montant du budget
  - 50 Bilan des actions
  - 51 Études-actions Valdelia 2023
- 53 Relations avec les autres acteurs de la filière
  - 53 Points d'apport volontaire (PAV)
  - 54 Centres de massification volontaire (CMV)
  - 55 Prestataires de collecte et de traitement
  - 57 Campagne d'audit des prestataires 2023
- 59 Performances de filière
  - 59 Ventilation par type de traitement transmises
- 60 Concertation avec les autres acteurs de la filière
  - 60 Comité d'Orientations Opérationnelles
  - 60 Comité de l'Éco-conception
  - 61 Règles de coexistence avec les autres titulaires de la filière
  - 61 Constitution du Comité des Parties Prenantes
- 62 Réglementation
  - 62 Livrables réglementaires 2023
- 63 Amélioration des performances
  - 63 Programme de maîtrise opérationnelle
- 66 Données financières
  - 66 Recettes & dépenses d'exploitation en 2023
- 67 Relations avec les metteurs sur le marché
  - 67 Point sur les contrats et mises sur le marché
  - 67 Tonnage des produits et matériaux de catégorie 2
  - 68 Barème de l'éco-contribution
- 69 Actions de communication et d'information
  - 69 Montant du budget
  - 69 Bilan des actions
    - 69 Le digital en 2023
    - 70 Le marketing en 2023
    - 70 La communication en point de vente
- 71 Actions de prévention, d'innovation et expérimentations
  - 71 Montant du budget
  - 71 Bilan des actions
- 74 Actions en faveur du réemploi des PMCB
  - 74 Montant du budget
  - 75 Bilan des actions
- 78 Relations avec les autres acteurs de la filière
  - 78 Points de reprise
  - 79 Centres de massification volontaire (CMV)
  - 79 Prestataires de collecte et de traitement
  - 80 Campagne d'audit des prestataires 2023
- 81 Concertation avec les autres acteurs de la filière
  - 81 Comité des Parties Prenantes
  - 82 Organisme Coordonnateur Agréé du Bâtiment (OCAB)

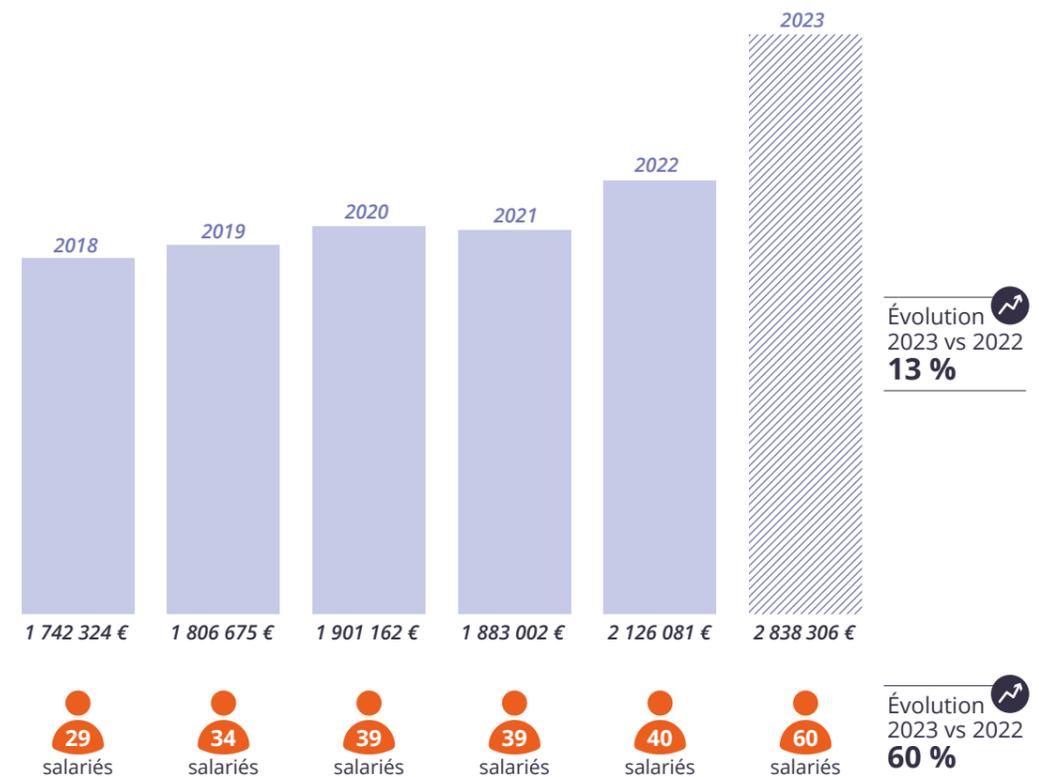


**Données  
relatives à la  
SAS Valdelia**

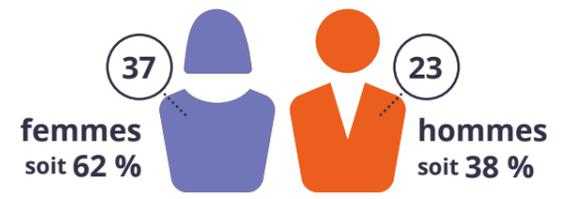
# Évolution des ressources humaines



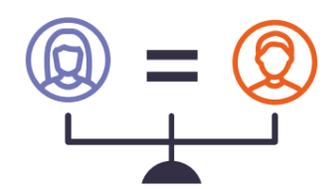
## Montant de la masse salariale et effectif des salariés



## Répartition des collaborateurs



## Le comité de direction est paritaire



# Chiffres clés marquants



**60**  
collaborateurs

pour développer la 2<sup>nd</sup>e vie des produits et apporter des solutions respectueuses des enjeux environnementaux, éthiques et économiques



**1 720**  
adhérents

délèguent leur responsabilité à Valdélia (1 200 fabricants et distributeurs de mobiliers professionnels et 520 de produits et matériaux du bâtiment)



**4 075**  
entreprises clientes

dont Epaurif, Orange, Renault, Caceis Bank, Cardem, SNCF, RATP Real Estate, La Halle, Eiffage Démolition, BNP Paribas



**267**  
structures

de l'économie sociale et solidaire conventionnées Valdélia œuvrent pour donner une seconde vie aux matières brutes ou aux produits en bon état d'utilisation



**104**  
collecteurs

transportent les mobiliers pris en charge en centre de traitement en vue d'une préparation matière



**230**  
points de maillage ouverts

pour la reprise des déchets issus des PMCB (points de vente de la distribution négoce et déchèteries pro)



**98**  
centres de traitement

trient et transforment les mobiliers en une matière renouvelée destinée à rejoindre les chaînes de fabrication de produits neufs



**94**  
agences de collecte

assurent les rotations de contenants pour la reprise des déchets issus des PMCB



**4 479 t**  
de mobiliers réemployés

et réutilisées par les entreprises de l'économie sociale et solidaire



**67 218 t**  
de mobiliers

gérées par Valdélia



**5 012 t**  
de produits et matériaux

du bâtiment collectées (uniquement issus de la cat. 2)



**7 %**  
de réemploi/réutilisation



**34**  
actions et expérimentations d'innovation et R&D

financées pour développer avec et pour les metteurs en marché les produits et services de demain



# Actions RSE

## Une implication forte dans la formation

**Lancement de la première promotion du Mastère Spécialisé® PRINEC**, Procédés et Ressources pour l'Ingénierie de l'Économie Circulaire, un programme proposé conjointement par IMT Mines Albi et IMT Mines Alès.

Ce Mastère permet d'acquérir des compétences scientifiques, technologiques et transversales permettant de développer des matériaux de seconde vie performants au moyen de procédés innovants et viables et de pouvoir les évaluer sur les plans économiques et environnementaux.

**Constitution d'une Chaire ESC**, programme d'enseignement et de recherche en Économie Sociale et Circulaire (ESC) en partenariat avec l'Institut Polytechnique UniLaSalle de Rennes. Ce programme a pour objectif de mener une réflexion sur l'organisation des filières, au sein d'un secteur du réemploi où cohabitent une grande variété d'opérateurs aux finalités et aux logiques différentes. L'enjeu est en particulier celui de l'articulation entre les acteurs historiques du réemploi, appartenant au

champ de l'économie sociale et solidaire, et les nouveaux opérateurs, relevant de l'économie traditionnelle, qui émergent en réponse à la nécessité d'organiser ces filières à grande échelle.

Les recherches portent également sur le cadre réglementaire et assurantiel de la seconde vie. Dans une optique de croissance du secteur, les enjeux liés à la garantie des produits et matériaux sont déterminants. La chaire explore ainsi la possibilité d'aller vers de nouvelles formes de certifications ou de labellisations, adaptées aux problématiques particulières de la seconde vie.

L'accent est enfin mis sur les pratiques des professionnels et leurs transformations. En s'interrogeant sur les compétences à développer et les offres de formation à structurer, il s'agit de contribuer à construire la nouvelle chaîne des métiers de la seconde de vie.

C'est autour de trois piliers thématiques que s'articule ce programme :

- Organiser des filières de la seconde vie soutenables ;
- Imaginer les nouveaux métiers de l'économie circulaire et former ;
- Identifier les leviers pour un environnement réglementaire adapté.



## Une entreprise engagée

- 5<sup>e</sup> position au classement WeImpactIndex® | 2023 des entreprises de 1 à 49 salariés
- 13<sup>e</sup> position au classement HappyIndex@AtWork | 2023
- Obtention de la certification AFNOR Engagé RSE entreprises de 25 à 49 salariés
- Obtention de la certification ECOCERT 26000

Sur l'année 2023, Valdelia est également intervenu à de nombreuses reprises dans des lycées ou établissements de l'enseignement supérieur afin de faire découvrir l'éco-organisme et son écosystème aux professionnels de demain :

- Demi-journée de sensibilisation et découverte avec les étudiants de 4<sup>e</sup> du Lycée La Cadène de Labège ;
- Demi-journée de sensibilisation et découverte avec les étudiants du BTS MCO de Labège ;
- Intervention à l'IUT Paul Sabatier « Lumière sur les entreprises vertes » en partenariat avec la CRESS Occitanie ;
- Intervention d'une demi-journée à l'IUT de Tarbes auprès des étudiants de la Licence Professionnelle MQDE ;
- Contribution à l'étude menée par l'Université de Technologie de Compiègne, portant sur l'économie circulaire (structuration des filières de valorisation et réemploi des matériaux de construction en régions Picarde et Rémoise) ;
- Construction d'un projet collaboratif avec les étudiants de l'Institut UniLaSalle de Beauvais autour de l'économie circulaire et de la filière bois.

## Un fort ancrage territorial

- Signature de la Charte Climat Acteurs Économiques du Sicoval.
- Organisation d'une réunion d'information pour annoncer le lancement du projet Ecobâtival, une plateforme destinée à promouvoir la construction et la rénovation durable, en partenariat avec le Sicoval et le Conseil Départemental de la Haute-Garonne.
- Intervention de Valdelia sur les sujets de réparation et de réemploi lors d'une table ronde « Les Cafés de l'économie circulaire », en partenariat avec Toulouse Métropole et la Chambre des métiers et de l'artisanat de Haute-Garonne.
- Participation de Valdelia au livret ORÉE Économie circulaire et attractivité : dynamiser son territoire grâce à l'économie circulaire.



3

2

**Filière  
REP DEA**

# Données financières

Développer et déployer une filière efficace et pérenne des DEA professionnels.

## Recettes & dépenses d'exploitation en 2023

TIERS	RÉEL 2023
	KEUR
Vente de Services	30 329
Vente de Biens	955
Autres produits	359
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>31 643</b>
<b>Collecte</b>	<b>-6 802</b>
Traitement	-8 586
SPGD	0
Autres coûts opérationnels	-607
Équilibrage	-1 005
<b>TOTAL COÛTS OPÉRATIONNELS</b>	<b>-17 000</b>
<b>MARGE BRUTE</b>	<b>14 643</b>
R&D Marketing Étude & Innovation	-423
DROM-COM	0
Obligations réglementaires	-1 272
Communication	-274
Honoraires	-1 041
Frais généraux	-1 698
Remboursement inter-REP	0
<b>TOTAL COÛTS INDIRECTS</b>	<b>-4 708</b>
<b>VALEUR AJOUTÉE</b>	<b>9 934</b>
Masse Salariale	-3 916
Impôts et Taxes	158
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>6 176</b>
Amortissements	-234
Provision pour risque	-13
Provision pour dépréciation	-568
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>-816</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>5 360</b>
Résultat financier	187
Résultat exceptionnel	0
<b>RÉSULTAT NET avant prov pour charges futures</b>	<b>5 547</b>
<b>RÉSULTAT NET après prov pour charges futures</b>	<b>0</b>
<b>Tonnage pris en charge</b>	<b>67 218</b>
<b>Cumul Provisions (bilan)</b>	<b>20 136</b>

# Relations avec les metteurs sur le marché

Accompagner la mise en conformité des metteurs sur le marché d'éléments d'ameublement dans une logique d'économie circulaire.

## Point sur les contrats et mises sur le marché

Dans le cadre de sa politique de recrutement et de fidélisation des adhérents, Valdélia permet à tout metteur sur le marché d'éléments d'ameublement de devenir gratuitement adhérent de l'éco-organisme. Pour poursuivre le recrutement d'adhérents Valdélia mène chaque année un travail de qualification et quantification des différents segments du marché de l'ameublement. Ce travail s'appuie sur les études de marché réalisées chaque année par les fédérations professionnelles de fabricants / distributeurs et permet l'identification des principaux acteurs et l'approche de tonnages mis sur le marché.

Des campagnes de phoning et mailing pour prises de RDV et présentation de la filière sont menées régulièrement auprès des metteurs sur le marché afin de générer des adhésions. Pour renforcer sa visibilité, Valdélia s'appuie également sur des participations régulières aux salons de la profession et de la communication sur les réseaux sociaux.

L'ensemble des actions menées au quotidien a ainsi permis à de nouveaux metteurs sur le marché d'adhérer à Valdélia. En 2023, Valdélia comptait 1 200 adhérents (fabricants, distributeurs, importateurs d'éléments d'ameublement), soit 17 de plus qu'en 2022. Suite au nouvel agrément obtenu par Valdélia sur la catégorie 12 dédiée aux éléments de décoration textiles, 19 adhérents concernés uniquement sur cette catégorie ont rejoint l'éco-organisme.

## Tonnage et ventilation des éléments d'ameublement par catégorie

Étiquettes de lignes	Répartition en tonnage
 Cat01 – Meubles de salon/séjour/salle à manger	3 260
 Cat02 – Meubles d'appoint	2 748
 Cat03 – Meubles de chambre à coucher	9 250
 Cat04 – Literie	763
 Cat05 – Meubles de bureau	72 010
 Cat06 – Meubles de cuisine	5 527
 Cat07 – Meubles de salle de bains	1 378
 Cat08 – Meubles de jardin	1 361
 Cat09 – Sièges	41 096
 Cat10 – Mobiliers techniques, commerciaux et de collectivité	116 234
 Cat11 – Produits rembourrés d'assise ou de couchage	112
 Cat12 – Éléments de décoration textiles (tapis, moquettes, rideaux, voilages ainsi que leurs accessoires, quels que soient les matériaux qui composent ces accessoires)	3 883
<b>Total général</b>	<b>257 622</b>

# Barème de l'éco-contribution

Barème différencié par matériau applicable au 1 <sup>er</sup> janvier 2023	Assise	Rangement	Plan de pose	Autres
Supérieur à <b>50 % AUTRES</b> ou aucun matériau majoritaire	0,17	0,17	0,16	0,21
Supérieur à <b>50 % PLASTIQUES</b>	0,16	0,16	0,15	0,19
Supérieur à <b>50 % BOIS</b>	0,15	0,15	0,14	0,18
Supérieur à <b>50 % MÉTAUX</b>	0,14	0,13	0,13	0,14
Supérieur à <b>95 % MÉTAUX*</b>	0,05	0,04	0,04	0,05

\* Ce barème supérieur à 95 %\* métaux s'applique exclusivement aux unités fonctionnelles et non aux composants.



## ASSISE

Correspond à tous les éléments de mobilier professionnel permettant de s'asseoir.



## RANGEMENT

Constitué des armoires, caissons, servantes et autres dessertes.



## PLAN DE POSE

Constitué des éléments de bureaux, de tables et plans particuliers comme les tableaux d'écriture.

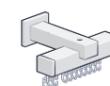


## AUTRES

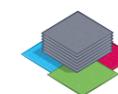
Principalement constitués d'éléments d'ameublement ne faisant pas partie des 3 principales familles Valdelia (cabine d'essayage, isoloir, cloisonnette...).

L'extension aux éléments de décoration textiles concerne les rideaux, les voilages, les tapis d'intérieur ou d'extérieur et les accessoires utilisés pour leur pose.

Barème différencié par matériau applicable au 1 <sup>er</sup> janvier 2023	Famille Valdelia	Montant en € HT/KG
Produits constitués <b>À PLUS DE 50 % EN MASSE DE MÉTAL</b>	DÉCORATION	0,02
Produits constitués <b>À PLUS DE 95 % EN MASSE DE MÉTAL</b>	DÉCORATION	0,01
Produits constitués <b>MAJORITAIREMENT EN MASSE DE BOIS</b>	DÉCORATION	0,01
Produits constitués <b>MAJORITAIREMENT EN MASSE DE PLASTIQUE (ABS, PP...)</b>	DÉCORATION	0,01
Produits constitués <b>MAJORITAIREMENT EN MASSE DE PLASTIQUE PVC</b>	DÉCORATION	0,01
Produits constitués <b>MAJORITAIREMENT EN MASSE DE TEXTILE (HORS REVÊTEMENT DE SOL)</b>	DÉCORATION	0,10
Produits constitués <b>MAJORITAIREMENT EN MASSE D'AUTRES MATÉRIAUX</b>	DÉCORATION	0,21
Produits de revêtement de sol <b>PVC</b>	SOL	0,02
Produits de revêtement de sol <b>HORS PVC</b>	SOL	0,03



Accessoires rideaux



Carrés de moquette



Moquettes amovibles



Coton gratté



Rideaux et liens



Rideaux



Voilage



Store californien



Store bateau



Store intérieur enrouleur



Store intérieur vénitien bois



Store intérieur vénitien alu



Tapis absorbant



Tapis paillasson



Tapis structure alu



Molleton



Toile cirée

## Contrôles réalisés auprès des metteurs sur le marché

Lors de la campagne de contrôle menée en 2023, les deux objectifs réglementaires ont été atteints.

- 50 contrôles ont été réalisés couvrant au moins 15 % des mises sur le marché (en €).
- L'ensemble des catégories d'éléments d'ameublement sur lesquelles Valdelia est présent a été contrôlé (excepté la catégorie 11 – présente dans la campagne 2021).

Top 5 des anomalies rencontrées cette année :

Anomalie	Tendance	Nb dossiers concernés Campagne 2023	% dossiers concernés Campagne 2023	% dossiers concernés Campagne 2022
1 Processus déclaratif non satisfaisant	↘	23	46 %	48 %
2 Poids unitaires déclarés erronés	↗	21	42 %	30 %
3 Utilisation d'un barème erroné et/ou plus applicable	↗	17	34 %	20 %
4 Absence de justification des caractéristiques	↗	15	30 %	22 %
5 Affichage de l'éco-contribution incorrect	↘	7	14 %	18 %

## Actions de communication et d'information

**Informier et communiquer sur la filière des DEA professionnels.**

### Valdelia, Accélérateur de Secondes Vies.

Valoriser Valdelia en tant qu'expert reconnu de la collecte, du réemploi et du recyclage des produits en fin de vie auprès de l'ensemble de son écosystème ; positionner l'éco-organisme comme tiers de confiance et acteur incontournable de l'économie circulaire, tels sont les deux principaux engagements que poursuit le pôle communication.

Adaptées aux spécificités de chaque partie prenante, les actions de communication mises en œuvre en 2023 pour les filières DEA (Déchets d'Éléments d'Ameublement) et PMCB (Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment) s'inscrivent dans la continuité et la complémentarité des actions portées pour la filière depuis 2018 (début du 2<sup>e</sup> agrément de l'éco-organisme).

Ces actions se sont appuyées sur un large éventail d'outils de communication : – presse écrite, sites web, réseaux sociaux, podcast, salons, animations de proximité – avec une nouveauté cette année : le lancement d'une grande campagne de communication « multi-supports » visant un large public des secteurs du tertiaire, du tourisme et de l'hébergement collectif, du retail, de la santé, du bâtiment et des collectivités pour instaurer le réflexe Valdelia et développer la collecte et le réemploi des produits en fin de vie.

Entre filière des DEA et filière des PMCB, Valdelia s'attache à coordonner et mutualiser les différents canaux utilisés afin de promouvoir et d'ancrer les bonnes pratiques de la filière auprès de tous, du metteur sur le marché au détenteur final, en passant par les prescripteurs.



**Montant du budget**

**335 K€**

dont

**61 K€**

investis dans le cadre d'une campagne de communication de sensibilisation multifilière



# Bilan des actions

## → Le digital en 2023



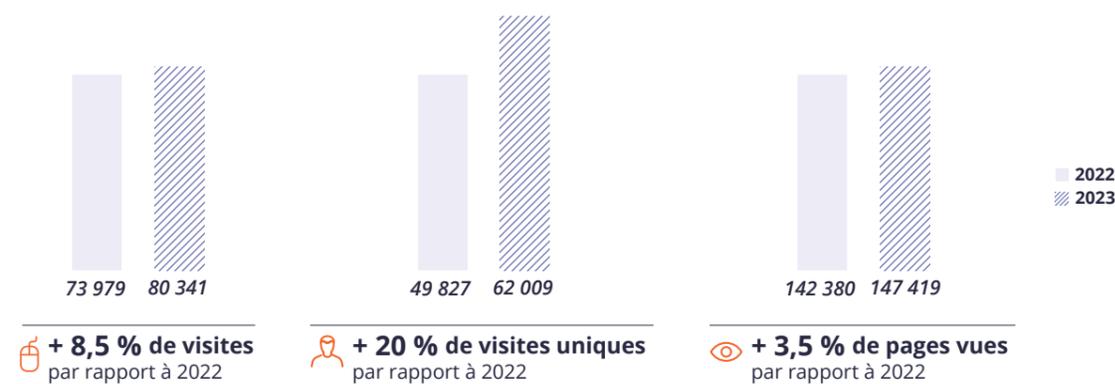
Valdelia utilise un écosystème digital diversifié comprenant 5 sites web et 2 comptes de réseaux sociaux pour communiquer en fil rouge tout au long de l'année auprès de l'ensemble de ses parties prenantes. Sa stratégie de marketing digital vise à générer du trafic sur ses plateformes, renforcer sa réputation en ligne et donner de la visibilité à ses partenaires grâce à des témoignages et des retours sur des opérations de collecte et de réemploi des mobiliers en fin de vie. Éco-organisme BtoB, Valdelia utilise les réseaux sociaux LinkedIn et Twitter comme vitrines pour promouvoir les compétences de Valdelia, mettre en avant les évolutions de la filière, les projets et les collaborations avec ses partenaires.

L'écosystème digital de Valdelia est ainsi composé :

- Site institutionnel : [www.valdelia.org](http://www.valdelia.org)
- Site vitrine des projets réalisés : [www.expert.valdelia.org](http://www.expert.valdelia.org)
- Site catalogue des produits de 2<sup>nd</sup>e vie de nos partenaires : [www.nemo-pro.org](http://www.nemo-pro.org)
- Site dédié à la filière du bâtiment : [www.batiment.valdelia.org](http://www.batiment.valdelia.org)
- Une page LinkedIn : [www.linkedin.com/company/valdelia/](https://www.linkedin.com/company/valdelia/)
- Extranet et outil de traçabilité : [www.leo.valdelia.org](http://www.leo.valdelia.org) (système d'information)

### SITE WEB VALDELIA.ORG

En ligne depuis 2013, le site [www.valdelia.org](http://www.valdelia.org) permet à Valdelia de communiquer régulièrement avec son écosystème en partageant des actualités et informations sur ses activités. Il apporte des solutions opérationnelles pour les détenteurs qui souhaitent se débarrasser de leurs DEA professionnels et présente les enjeux environnementaux de la filière. Continuellement enrichi, le site propose des témoignages, infographies, vidéos et guides pratiques à télécharger.



### SITE WEB EXPERT.VALDELIA.ORG

Lancé en 2020 pour les professionnels de l'ameublement, le site [expert.valdelia.org](http://expert.valdelia.org) promeut l'innovation et l'économie circulaire en encourageant les acteurs à « entrer dans la boucle ». Il offre des tutoriels, vidéos, études et conférences sur des sujets tels que l'aménagement avec des meubles de seconde vie, la prolongation de leur durée de vie par la réparation et la rénovation, l'optimisation de la seconde vie d'un parc de mobilier ou encore l'intégration de matériaux de réemploi dans les modèles de mobiliers existants.



- 548 visiteurs uniques**  
+ 46 % par rapport à 2022
- 3 843 pages vues**  
+ 6 % par rapport à 2022
- 202 livrables\* téléchargés**  
- 57 % par rapport à 2022

\* Les livrables correspondent aux documents mis à disposition sur le site, en libre accès, suite à la conduite d'un projet.

### SITE WEB NEMO-PRO.ORG

Lancée en 2020 par Valdelia, la marketplace [nemo-pro](http://nemo-pro.org) permettait aux partenaires de la seconde vie de vendre leurs produits en ligne, notamment les entreprises de l'économie sociale et solidaire et les revendeurs de mobiliers d'occasion. En 2021, une rubrique pour les pièces détachées et matériaux a été ajoutée afin de permettre aux structures de réparer des mobiliers ou fabriquer des produits à partir de matériaux de réemploi. En 2022, [nemo-pro](http://nemo-pro.org) a été repensée en un catalogue de la seconde vie, facilitant les synergies entre distributeurs professionnels, aménageurs d'espaces et structures de l'économie sociale et solidaire pour répondre à la demande croissante en aménagement éco-responsable. Proposant un service de niche, [nemo-pro.org](http://nemo-pro.org) n'a pas fait l'objet de campagne de communication spécifique, expliquant ci-après la baisse de fréquentation.



- 1 166 visites**  
- 76 % par rapport à 2022
- 917 visiteurs uniques**  
- 77 % par rapport à 2022
- 164 connexions**  
+ 18 % par rapport à 2022



## → Les campagnes réseaux sociaux qui ont marqué 2023

Aperçu des principales campagnes de communication réalisées en 2023 :

- Nouvelle plateforme de marque de Valdelia
- Lancement de la saison 1 de notre série de podcasts « Secondes Vies »
- Zoom sur la Chaire ESS lancée avec le concours d'UniLaSalle Rennes
- Relai de la campagne nationale sur l'Info-Tri : <https://bit.ly/3YnXJ6w>
- Tournée Adhérents
- Mise en avant du projet R&D « Économie circulaire des plastiques »
- Annonce de notre réagrement sur la filière ameublement pour 6 ans

### EN 2023 SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX



**11 829 abonnés**  
+ 26 % par rapport à 2022

**20 076 engagements**  
- 30 % par rapport à 2022

**202 publications**  
- 41 % par rapport à 2022

124 DEA  
66 PMCB  
12 DEA & PMCB



**TWITTER**

**2 150 abonnés**  
+ 11 % par rapport à 2022

**115 tweets**  
- 57 % par rapport à 2022

**1 449 engagements**  
- 39 % par rapport à 2022

(suppression du compte  
Twitter fin juin 2023)

### Commentaires des métriques :

Les campagnes menées sur l'année nous permettent d'asseoir notre expertise sur les sujets liés à l'économie circulaire en positionnant notre éco-organisme comme source d'information et d'accompagnement de toutes les parties prenantes de la filière.

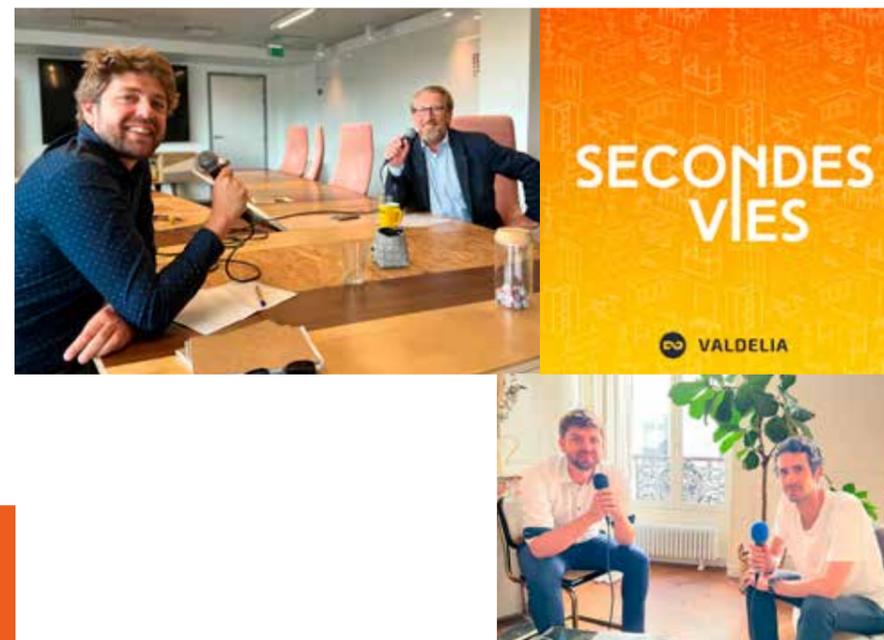
## → Le marketing en 2023

### LES E-MAILINGS :

En plus de ses activités sur les réseaux sociaux, Valdelia a mis en œuvre une stratégie marketing efficace grâce à ses campagnes d'e-mailing. À destination de tout l'écosystème Valdelia (les metteurs sur le marché de mobiliers professionnels, les détenteurs, les partenaires de la seconde vie et les prestataires de collecte et traitement), ces e-mailings permettent de partager les actualités de la filière et de promouvoir régulièrement les différentes initiatives proposées par Valdelia tout au long de l'année, en particulier à l'attention de ses adhérents.

Au cours de l'année 2023, **111 campagnes** ont ainsi été menées avec un taux d'ouverture moyen de 39 %.

**À savoir :** le taux d'ouverture moyen des campagnes B2B en 2022 se situe entre 18 et 22 %.



### PODCAST

Afin de diversifier sa communication et d'élargir son audience, Valdelia a lancé son premier podcast « Secondes Vies » en janvier 2023. L'objectif des 6 épisodes était de mettre en avant la seconde vie des produits et plus particulièrement lorsqu'elle intervient entre un adhérent Valdelia (fabricant / distributeur) et un acteur de l'économie sociale et solidaire. Les épisodes sont à retrouver sur toutes les plateformes d'écoutes et sur [expert.valdelia.org](http://expert.valdelia.org).

### Zoom sur les différentes campagnes d'e-mailing envoyées en 2023 :

Concernant :

- Les Adhérents Valdelia : **12 campagnes** (agrément Cat12, information loi AGEC, déclaration annuelle, etc.).
- L'Innovation chez Valdelia : **11 campagnes** (appel à candidatures, accompagnement dont le plan de prévention et d'éco-conception, etc.).
- Les Partenaires de collecte & traitement Valdelia : **20 campagnes**
- Les structures de l'ESS : **11 campagnes** (dont les newsletters ESS et les informations concernant la Journée des Secondes Vies Valdelia).
- Le Développement commercial : **29 campagnes** (de prospection)

## STRATÉGIE DE RÉFÉRENCIEMENT PAYANT

Depuis 2022, Valdedia a fait le choix de s'appuyer sur le référencement payant pour :

- Obtenir une visibilité immédiate sur les moteurs de recherche.
- Améliorer la pertinence des visiteurs orientés vers le site [www.valdelia.org](http://www.valdelia.org).
- Diffuser les annonces auprès des publics susceptibles d'être intéressés par les activités de services de Valdedia.

En combinant le référencement payant avec d'autres techniques de marketing en ligne, Valdedia améliore ainsi sa visibilité, sa notoriété, le trafic vers son site web et plus largement vers son écosystème digital de manière efficace et ciblée.

En 2023, Valdedia s'est appuyé sur 3 campagnes de référencement payant.

 **44 685 clics**  
soit + 50 % par rapport à 2022

 **359 054 impressions**  
(nombre de fois où l'ensemble des annonces ont été vues sur Google),  
soit + 30 % par rapport à 2022.



## Campagne de communication média

### Booster la notoriété et la collecte des DEA

Une importante campagne de communication « crosscanal » a été initiée sur le dernier trimestre 2023 et sera reconduite chaque année. L'objectif principal de cette campagne annuelle sera d'accroître les volumes de collecte auprès de tous les secteurs d'activité, les cadres dirigeants, décideurs, services généraux & achats des TPE/PME ; en s'appuyant sur des achats média offline (presse spécialisée & PQN-PQR), achats média online (display bannières, social advertising), achats type e-commerce (tunnel de conversion, segmentation audience).



Sur la fin 2023, c'est dans plus d'une dizaine de médias print et web, tout secteur d'activité confondu (Décision achats, Point de Vente, L'agenceur, Zepros Territorial, L'hôtellerie Restauration...) que l'on pouvait retrouver des prises de parole de Valdedia abordant l'ensemble de son offre de service.

Qu'il s'agisse d'envoi de newsletters, d'insertions publicitaires ou encore d'articles en ligne, la campagne a généré au total :

 **1 260**  
clics uniques sur l'ensemble des articles, bannières, publications...

 **123 K**  
impressions cumulées sur nos articles, bannières, etc.

 **82 K**  
ouvertures uniques de Newsletter

 **70**  
scans de QR codes trackés sur les supports print

## → L'événementiel en 2023

Les actions événementielles telles que les salons, conférences, tables rondes et webinaires constituent une vitrine idéale pour mettre en avant le savoir-faire de Valdedia et de ses partenaires. Elles permettent de créer de nouveaux liens, de renforcer les relations existantes et de consolider l'image de marque de l'éco-organisme.

En 2023, Valdedia a participé ou organisé 27 événements externes. Parmi les principales manifestations organisées, on peut citer :

### 04 - 06 Avril 2023 Workspace Expo à Paris

Valdedia a participé à Workspace Expo, le rendez-vous annuel incontournable dédié au design, au mobilier de bureau et à l'aménagement des espaces de travail. L'éco-organisme a invité les visiteurs à découvrir la Seconde Vie des produits sur son stand d'exposition créative de 70 m<sup>2</sup>, présentant des pièces uniques fabriquées à partir de déchets d'éléments d'ameublement et de produits et matériaux de construction du bâtiment. L'occasion de mettre en lumière les mobiliers créés par les partenaires de la seconde vie et de valoriser un patrimoine encore méconnu des professionnels de l'ameublement.



Cet événement a également été l'opportunité de dévoiler les 4 candidats retenus pour le programme « L'Art & la Matière » ; un programme créé par Valdedia et la Ressourcerie Créative ATELIER D'ÉCO-SOLIDAIRE qui offre un accompagnement personnalisé de 12 mois aux structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), pour développer une offre de mobilier en upcycling.

31 Mai 2023

### Rencontre des métiers du SEDDRé à Tours

En tant qu'éco-organisme agréé sur la filière REP des produits et matériaux de la construction du secteur du bâtiment, nos interventions ont témoigné de notre détermination à apporter notre expertise et notre savoir-faire dans le domaine spécifique des déchets du bâtiment.

07 - 08 Septembre 2023

### Carrefour des déchets à Montpellier

Lors de cette 13<sup>e</sup> édition du Carrefour des déchets, une partie des mobiliers upcyclés de notre exposition « Il était une seconde fois » a permis d'aménager le stand d'idealCO ! Cette exposition met en lumière les compétences multiples de nos partenaires de l'upcycling ! Conçus par des designers et fabriqués par des personnes en insertion, les mobiliers de notre exposition sont une vitrine de l'économie circulaire et de la fabrication de mobilier haut de gamme à partir de matériaux issus du réemploi.

28 Novembre 2023

### 9<sup>e</sup> Journée des Secondes Vies à Paris

Durant cette journée, les acteurs de la Seconde Vie des mobiliers et des matériaux du bâtiment, adhérents de la filière et collaborateurs Valdedia ont partagé et échangé autour des actions menées durant l'année passée et évoqué les perspectives 2024. Structures ayant pris part aux échanges et tables rondes : Les Bâisseurs, Haworth, Label Emmaüs, İKOS, Loire Eco Distribution, l'UGAP, Emmaüs France, Delacquis Déménagements, RéaVie.



## → Les relations presse en 2023



En 2023, Valdelia poursuit le développement de son réseau de journalistes et de partenaires médiatiques afin de conserver une présence médiatique forte et essentielle à sa visibilité, sa réputation et son ambition de se positionner en tant que chef de file et tiers de confiance de la seconde vie des produits.

En s'appuyant ainsi sur une presse spécialisée, telles que Actu-Environnement, Le Moniteur, Déchets Infos, L'écho circulaire ou encore la PQN/PQR, Valdelia continue ainsi de toucher un large public et de communiquer efficacement sur ses missions, ses actions et ses résultats.

L'éco-organisme maintient au quotidien une culture de confiance avec les journalistes comme les lecteurs en mettant l'accent sur un discours transparent basé sur des preuves concrètes et des chiffres réels. Ces prises de parole dans les médias sont ainsi essentielles pour assurer la crédibilité et l'influence de l'éco-organisme.

### Chiffres clés



Parution de  
**621**  
articles sur  
Valdelia et son  
écosystème



Envoi de  
**17**  
communiqués  
de presse aux  
journalistes



Réalisation de  
**11**  
interviews sur la  
filiale DEA et 12  
sur la filiale PMCB

## → La campagne nationale info-tri

### POUR FAIRE CONNAÎTRE LE DISPOSITIF INFO-TRI

Le Ministère de la Transition écologique, l'ADEME et les principaux éco-organismes français dont Valdelia, lancent chaque année une grande campagne citoyenne d'information publique. Depuis l'adoption de la loi AGEC, des efforts ont été déployés pour développer une nouvelle signalétique de tri en collaboration avec les filières économiques concernées.

Entreprise en 2022, la vaste campagne de communication nationale et inter-filières REP s'est poursuivie en 2023, utilisant divers canaux et notamment :

- 1 site internet « quefairedemesdechets.gouv.fr » pour présenter l'Info-tri de manière pédagogique,
- 3 sports TV de 30 secondes abordant différents thèmes,
- Des partenariats avec des créateurs de contenus web et des chaînes comme Epicurieux ou Twitch pour sensibiliser également les plus jeunes à adopter les bons gestes.

Si les Français ont bien saisi les enjeux de l'économie circulaire, il est maintenant essentiel de les aider à modifier leurs habitudes quotidiennes. Le tri constitue une étape cruciale dans la démarche du réemploi et du recyclage, nous permettant d'atteindre plus efficacement les objectifs que nous nous sommes fixés, notamment en ce qui concerne le recyclage du plastique. La campagne de communication est consultable ici : <https://www.ecologie.gouv.fr/info-tri>.



# Actions de prévention, d'innovation et d'éco-conception

Ouvrir la voie de la seconde vie et développer les solutions de demain.

## L'innovation, une composante essentielle pour accompagner le changement

La loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) a imposé de nouvelles obligations réglementaires et a ouvert de nouvelles perspectives.

Depuis 2018, au travers d'expérimentations, le pôle Innovation de Valdelia développe avec et pour les metteurs en marché les produits et services de demain. L'objectif: initier et porter des projets collaboratifs innovants en vue d'élargir la chaîne de valeurs des mobiliers professionnels.

Valdelia accompagne ainsi chaque jour ses adhérents dans la définition de leur projet, dans la phase d'expérimentation, apporte un soutien humain, logistique et financier, et mobilise tout un écosystème engagé afin de faire évoluer le marché de l'ameublement vers de nouveaux modes de fonctionnement en faveur de la seconde vie des produits et de l'économie circulaire.

## La R&D pour de nouvelles voies d'utilisation de la matière

Valdelia soutient depuis sa création des actions de R&D visant à améliorer la prise en charge des mobiliers usagés, mais aussi à favoriser l'éco-conception, ou encore l'allongement de la durée de vie des produits.

L'éco-organisme mène ainsi depuis plusieurs années des projets en coordination avec l'ADEME ou encore l'UE permettant de faire ressortir des solutions innovantes de traitement des bois et des plastiques mais également des projets sur les outils de collecte performants et innovants.

Les principaux projets portés par le Pôle Innovation sont à retrouver sur le site [www.expert.valdelia.org](http://www.expert.valdelia.org).

## Budget global alloué aux actions de R&D et d'innovation

**658 060 €** → soit **2,16 %** → et **7 %**  
des éco-contributions perçues en 2023 d'augmentation par rapport à 2022.

## Bilan des actions d'Innovation et R&D



### → Accompagnements personnalisés des adhérents

En 2023, deux nouveaux services destinés aux adhérents Valdelia (fabricants, distributeurs ou agences du domaine de l'ameublement professionnel) ont été lancés :

1. Un parcours de formation baptisé « L'économie circulaire appliquée au mobilier professionnel », leur permettant de répondre à trois objectifs :
  - Proposer à leurs clients des offres différenciantes autour du mobilier professionnel circulaire.
  - Former leurs équipes à répondre aux nouvelles demandes clients.
  - Offrir une réponse aux obligations réglementaires liées à la loi AGEC.
2. Un programme d'accompagnement des fabricants et distributeurs volontaires, par le biais d'expérimentations concrètes autour de l'éco-conception, l'upcycling, la réparation ou encore de l'utilisation de matières de réemploi.

## → Accompagnement en éco-conception

Valdelia accompagne aujourd'hui ses adhérents sur l'impact environnemental de leurs produits en amont de la fin de vie. À ce titre, Valdelia a sollicité le Pôle Eco-conception en tant que structure de conseil afin de réaliser cet accompagnement pour ses adhérents. L'objectif est de permettre aux adhérents de réduire l'impact environnemental d'un produit ou gamme de produits sur l'ensemble de leur cycle de vie.

La réduction des effets environnementaux négatifs est possible en agissant sur :

- La sobriété dans l'utilisation des ressources ;
- L'augmentation de la réparabilité et durabilité des produits ;
- La diminution des impacts lors de la fin de vie.

Avant d'entreprendre une démarche d'éco-conception, il est essentiel de comprendre le besoin en amont et de dimensionner l'accompagnement en fonction de l'objectif et du contexte de chaque entreprise.

Les conseils et l'expertise apportés dans le développement d'un produit ou d'une gamme de produits éco-conçus se fait ainsi en 3 étapes :

1. Cadrage du projet, choix du produit, identification des enjeux et évaluation environnementale ;
2. Recherche de pistes d'éco-conception, aide à la prise de décisions ;
3. Soutien à la communication et valorisation de la démarche.



## → Accompagnement à l'Économie de la Fonctionnalité

En partenariat avec Terres d'EFC Occitanie, Valdelia accompagne ses adhérents désireux d'expérimenter l'économie de la fonctionnalité en proposant un programme spécifique sur 18 mois, comprenant des sessions collectives et des échanges individuels.

L'objectif de ce programme est de favoriser la coopération et la création de synergies entre les adhérents qui commercialisent des meubles et les acteurs de l'économie circulaire. L'approche s'appuie notamment sur l'usage d'un produit et l'augmentation de sa durée de vie en encourageant le développement de services complémentaires tels que le nettoyage, la réparation ou la maintenance préventive, et en initiant progressivement la clientèle à cette nouvelle approche économique.

## → Une implication forte dans l'économie circulaire des territoires et des filières

### LE CLUSTER RECYCL'OCC TEXTILE

L'association Recycl'Occ œuvre pour la réduction de l'impact environnemental de l'industrie textile en Occitanie et anime une communauté d'acteurs au service d'une économie limitant au maximum la production des déchets grâce au réemploi et au recyclage des textiles.

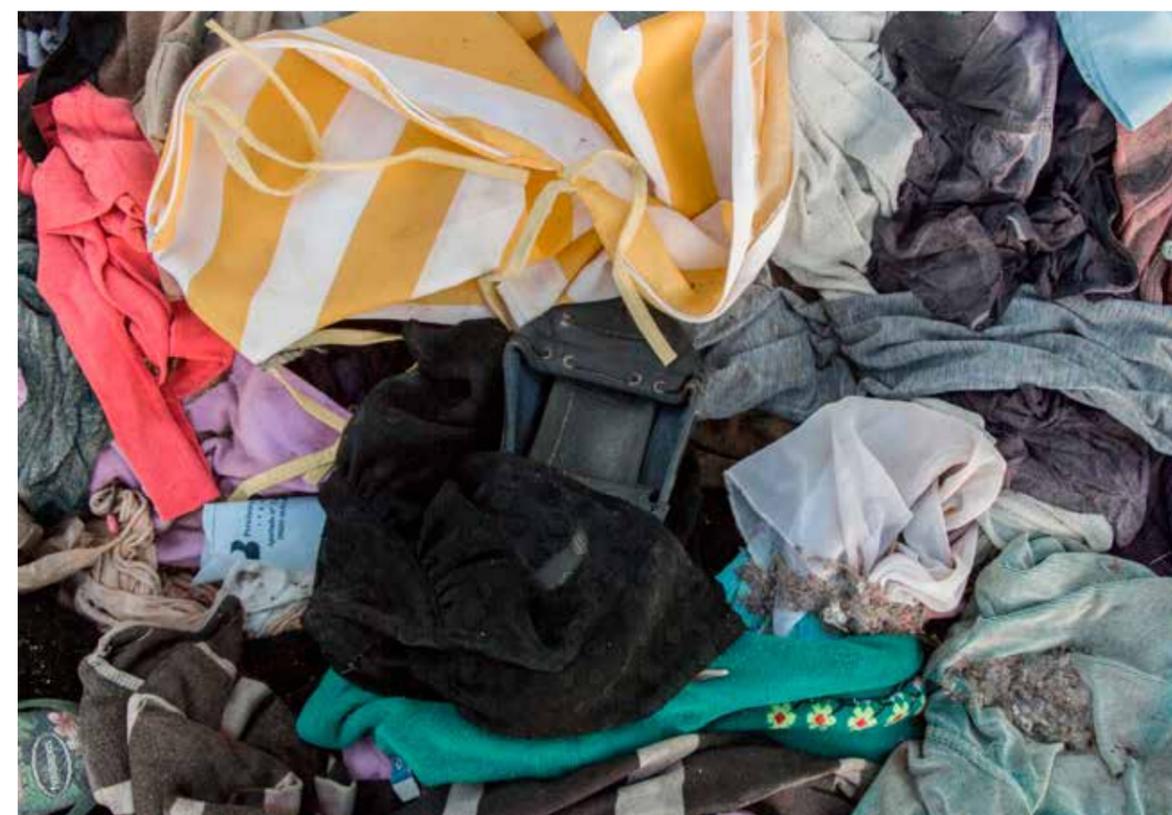
Les objectifs de la démarche :

- Favoriser le développement d'une économie textile circulaire en Occitanie ;
- Sensibiliser les citoyens et professionnels du secteur textile à la réduction des déchets et à la préservation des ressources ;
- Impulser et porter des actions d'appui et de coopération entre les membres de l'association ;
- Soutenir le développement et la pérennité des membres de l'association.

### L'AIFREC

**Association Interdisciplinaire Française pour la Recherche en Économie Circulaire**

L'AIFREC a pour but de contribuer à l'émergence, au renforcement et aux rayonnements national et international de la recherche française en Économie Circulaire en rassemblant toutes les personnes physiques ou morales concernées, quels que soient leurs secteurs d'activité, publics ou privés.



## LE PROGRAMME CIRCULAR TRANSITION, POUR UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE DES PLASTIQUES

Ce travail inter-filière permet, depuis une dizaine d'années, d'animer une plateforme commune de veille et de groupes de travail pour développer l'économie circulaire des plastiques et l'utilisation des CSR, de façon globale et concertée. La mise à disposition d'une veille hebdomadaire organisée, scientifique, technique, réglementaire et de marché dans les filières, ainsi que l'organisation et l'animation de groupes de travail communs permet ainsi de mener des discussions, des réflexions et des échanges notamment sur les éco-modulations, les outils d'évaluation de la recyclabilité, les calculs des taux de recyclage ou les méthodologies d'accompagnement à l'innovation.

*Partenaires : Adivalor, Citeo, Ecomaison, Ecosystem, Lavoisier Circular Transition, EcoTLC*



## LE PROGRAMME OCCIMORE

Initié en 2019, OcciMore a pour objectif d'aider les entreprises du territoire à mettre en place une démarche d'éco-conception par la découverte de concepts et méthodologies, la manipulation d'outils, ou par une aide personnalisée pour se lancer.

Sur l'année 2023 c'est :

- 37 entreprises des secteurs de l'industrie, de l'agroalimentaire, du service ou encore de l'électronique qui ont été orientées ou accompagnées vers cette démarche.
- 910 structures de la région Occitanie qui ont été touchées et informées à travers des webinaires et des événements.
- 7 diagnostics individuels qui ont été réalisés auprès de TPE ou PME du territoire.

*Partenaires : ADEME, Pôle Éco-conception, Région Occitanie*

## LE FESTIVAL NOUVELLE MODE

L'objectif de ce festival est de mobiliser, sensibiliser et engager le grand public vers la "Nouvelle Mode" afin de lutter contre la "Fast fashion" et ses conséquences pour notre planète. À ce jour, l'industrie du textile représente 10 % des émissions mondiales de CO<sub>2</sub> et 35 % des microplastiques de l'océan. Valdelia porte une politique forte en faveur du Réemploi et de la Réutilisation, en soutenant et en accompagnant les acteurs de l'ESS dans leur développement.

Lors de cet événement, des mobiliers upcyclés et réemployés mis à disposition par nos partenaires de la seconde vie ont été exposés permettant de montrer que de nouveaux modèles d'aménagement d'espaces en mobiliers de réemploi sont possibles.

*Partenaires : Les Rudovaloristes, Gammes, Ressourcerie Valoris et Envoi Groupe*

## → Une attention constante sur l'impact de notre filière sur notre environnement et notre écosystème



### Une veille constante sur la teneur en substances dangereuses des déchets pris en charge par la filière

Après un état des lieux de la teneur en Retardateurs de Flammes Bromés classés POP des déchets d'éléments d'ameublement collectés par la filière Valdelia. Comme pour les campagnes précédentes, le principal élément recherché est le DecaBDE (désormais interdit), mais le Décabromodiphénylthane, le HBCD (autre retardateur de flamme), les retardateurs phosphatés, ainsi que le brome et le phosphore (indicateurs possibles de retardateurs) ont également été mesurés.

La 3<sup>e</sup> campagne a également été l'occasion, de tester un spectromètre et d'évaluer la pertinence de son utilisation en routine par les exploitants sur les sites de collecte/traitement. L'objectif final est bien d'identifier les pièces les plus susceptibles de contenir des RFB afin de réaliser le plus tôt possible un tri et séparer les pièces problématiques. Un suivi spécifique est réalisé notamment dans les catégories du mobilier comme les matelas ou les assises de spectacle.

### Une première étude sur les bénéfices environnementaux des filières en fin de vie

Valdelia a souhaité réaliser une étude sur les bénéfices environnementaux de ses filières. Afin d'évaluer son impact environnemental, la filière Valdelia a été analysée au travers de 4 activités : réemploi et réutilisation, recyclage, valorisation énergétique et enfouissement. L'évaluation s'est faite sur trois indicateurs : l'acidification, l'eutrophisation de l'eau et le changement climatique, sauf pour l'activité valorisation énergétique qui a été évaluée que sur le changement climatique.

L'impact évité par les activités de Valdelia est ainsi la différence entre les impacts évités par rapport à un scénario de référence (fabrication d'un nouveau produit, d'une nouvelle matière, ou production d'un mix énergétique), et les impacts induits par le traitement des meubles dans la filière (transports, transformations éventuelles des produits, transformation des matières).

## → Des projets plus spécifiques

### TIZU

Via une phase d'étude technologique, d'essais ainsi que de tests en laboratoire, Valdelia soutient la société Tizu dans le développement de nouveaux processus de fabrication de produits neufs à partir de matériaux de réutilisation issus des flux de déchets d'éléments d'ameublement. L'essaimage de ce modèle fait partie intégrante de ce projet qui vise à la relocalisation d'une économie créatrice d'emploi.



### REMAKE

Le projet est une étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'une filière de fourniture de caissons d'agencement fabriqués à partir de matière de réemploi.

Le projet se déroule en deux phases d'acquisition de compétence :

1. Étudier la viabilité économique et technique d'une activité de fabrication de caissons d'agencement de réemploi à l'usage des professionnels. Identifier les freins liés au réemploi et les pistes de solution pour les lever.
2. Fabriquer des caissons en réemploi pour analyser les temps de fabrication et mettre en place une méthodologie de production.

In fine, le projet permettra de proposer au plus grand nombre un service de fabrication de caissons « prêts à monter » ouvert à toutes les menuiseries (« traditionnelle » ou d'upcycling) et artisans, à prix raisonné et stable.

La capitalisation des compétences et des connaissances ainsi que leur diffusion auprès des parties prenantes de la filière de façon globale permettra de clôturer le projet en 2024.

## → Des projets d'accompagnements collectifs pour nos partenaires

### LE BOOSTER DU MOBILIER CIRCULAIRE

Ce programme national d'accompagnement est dédié aux agences, fabricants et éditeurs de mobilier qui souhaitent intégrer l'économie circulaire dans leur processus de production.

En janvier 2023, le Booster du Mobilier Circulaire a lancé sa 3<sup>e</sup> promotion avec une sélection de 18 structures (associations d'insertion, ESAT, studios design, agences, ou industriels de l'ameublement) : Ares Services, Atelier Extramuros, Comme un établi, Dabi Design, Habitat Design International, La Tête Dans Les Nuages, Les Ateliers de Perspective, MUD par Studio Pourquoi Pas, Popit, Produit en Utopi par Adapei35, ReMake, Renée, Re.Start, SDM (Saônoise De Mobilier), SKOG Design, SOCA, SLEAN et par Victor Bois Design.

Les lauréats ont ainsi bénéficié durant l'année d'un accompagnement par des experts et professionnels du design circulaire, allant du prototypage au

développement en série d'une gamme de mobiliers fabriqués à partir de matériaux de réemploi. La phase de formation autour de la commercialisation de la gamme de leurs produits a débuté fin 2023 et s'est poursuivie début 2024.

La grande nouveauté de cette édition du Booster du Mobilier Circulaire est l'implication exceptionnelle du Mobilier national, institution rattachée au Ministère de la Culture chargée de meubler les bâtiments officiels de la République française, comme le Palais de l'Élysée ou encore l'Hôtel de Matignon. Trois meubles circulaires créés lors du Booster Circulaire rejoindront en 2024 la collection permanente du Mobilier national, aux côtés de pièces historiques. Un partenariat qui illustre la considération croissante pour le réemploi en France.





## LE PROGRAMME L'ART ET LA MATIÈRE

Face à la nécessité de répondre aux attentes grandissantes autour de la seconde vie des produits, de la recherche d'aménagements uniques et éco-responsables, l'éco-organisme Valdélia et la Recyclerie ATELIER D'ÉCO-SOLIDAIRE ont décidé de créer le programme « L'Art & la Matière ». Ce programme vise à accompagner les structures de l'ESS sur le réemploi/la réutilisation des mobiliers en fin de vie afin de les transformer en pièces uniques et originales.

À partir d'avril 2023 et jusqu'en janvier 2024, des structures de l'économie sociale et solidaire ont pu bénéficier d'un accompagnement sur-mesure autour de la valorisation créative. Grâce au soutien d'experts (dont l'Ameublement français) ils ont pu consolider leur modèle économique et développer une offre de mobilier surcyclé haut de gamme.

**Pour cette première promotion, 4 structures ont été sélectionnées :**

### **À LA COURTE ÉCHELLE**

Association basée à Bourecq dans le Pas-de-Calais (62). Elle regroupe 5 ateliers chantiers d'insertion (conditionnement logistique, transport, espaces verts, bâtiment et la Ressourcerie).

### **LE TOURNEVIS**

Située à Louvigné-du-Désert en Ille-et-Vilaine (35), Le Tournevis est une structure d'insertion par l'activité économique qui réemploie et fabrique du mobilier en upcycling. Il s'agit d'un atelier artisanal partagé et d'un tiers-lieu de mutualisation des savoir-faire et de sensibilisation à l'économie circulaire.

### **VALORIS RESSOURCERIE**

Association située à Auch dans le Gers (32), Valoris est un atelier chantier d'insertion qui propose 4 activités à travers une ressourcerie : la collecte, la valorisation, la vente et la sensibilisation environnementale.

### **VILTAÏS - L'AMÉNAGERIE & CO**

L'association Viltails située à Moulins dans L'Allier (03), est un atelier chantier d'insertion dont le support d'activité est le réemploi et l'upcycling de mobilier.

# Relations avec les détenteurs de mobiliers professionnels

Valdélia, au service des détenteurs de mobiliers professionnels.

## Recherche et identification des détenteurs

Chaque année, Valdélia mène des opérations de collecte auprès de détenteurs de mobiliers professionnels de tous les secteurs d'activité : entreprises privées, collectivités locales, administrations, fonction publique hospitalière, etc. D'après l'étude « A faire » réalisée en 2022, le gisement de DEA Professionnels disponible à la collecte annuellement est d'environ 130 000 tonnes. Sur ces 130 000, 67 218 ont été captées par la filière Valdélia en 2023. Cette étude a notamment permis de révéler de nouvelles formes de pratiques dans l'évacuation de mobiliers professionnels. Les entreprises auraient de plus en plus recours au don ou vente aux salariés et à la valorisation des mobiliers via des acteurs de l'occasion, de reconditionnement et de vente en ligne. Il en ressort également que les secteurs Tertiaire, du Tourisme, du Retail, Commerce, Industrie, avec une majorité de mobiliers encore en bon état, sont des secteurs avec un vrai potentiel de réemploi.

L'administration publique et les collectivités participent activement à la dynamique tertiaire. Ce sont notamment les services de l'État qui ont fait appel à Valdélia de manière plus importante en 2023 avec 3 544 tonnes collectées. L'éco-organisme a également poursuivi en 2023 le déploiement de ses services auprès des sites de l'AP-HP (Assistance publique des hôpitaux de Paris) ainsi qu'auprès du secteur médico-social avec de nouvelles conventions signées avec les groupes de maison de retraite. Valdélia a également poursuivi son travail de sensibilisation auprès d'autres secteurs d'activité comme les établissements scolaires et les groupes hôteliers.



## Interlocuteurs dédiés pour chaque territoire

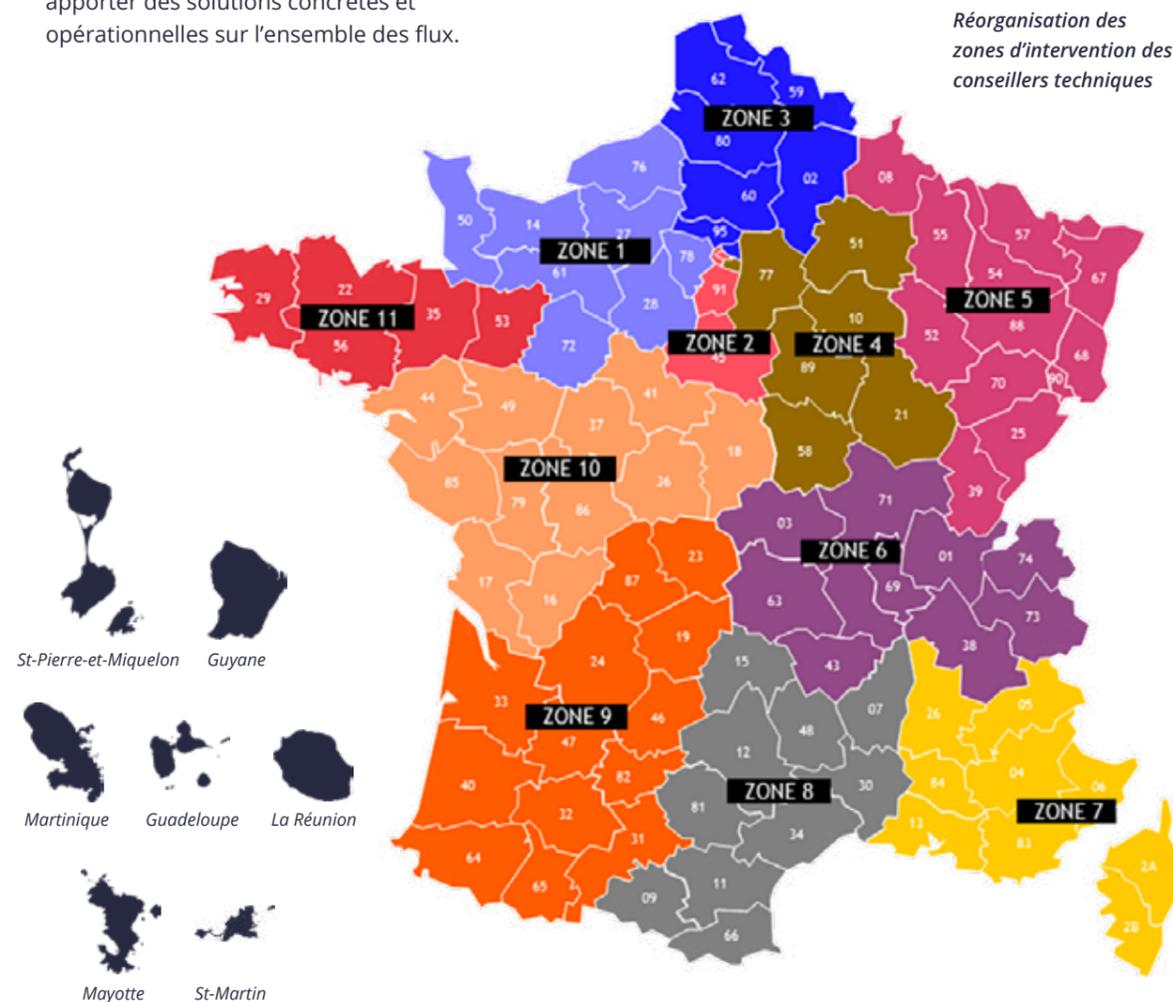
La relation avec les détenteurs de mobiliers professionnels est animée au niveau local par une équipe de conseillers techniques répartis sur tout le territoire national et dans les DROM-COM. Afin de répondre aux besoins croissants des entreprises, l'équipe des conseillers techniques a été étoffée en 2023 et est passée de 8 à 11 collaborateurs.

L'équipe assure ainsi au quotidien :

- L'identification de projets locaux avec une dimension mobilier.
- La prospection de secteurs et comptes clés.
- La représentation et la promotion de Valdélia auprès de réseaux de prescripteurs locaux.
- L'aide à la réalisation des projets (collecte et seconde vie) dans leur globalité pour apporter des solutions concrètes et opérationnelles sur l'ensemble des flux.

- Le suivi des opérations par une équipe polyvalente avec une capacité de réactivité qui permet d'apporter des solutions adaptées aux demandes des détenteurs.

Une réorganisation des zones d'intervention a aussi été entreprise en 2023 permettant de renforcer la visibilité de l'éco-organisme au niveau local et national mais surtout de resserrer les zones de prospection avec l'objectif de capter plus de gisement à réemployer/réutiliser.



## Bilan des actions



### Opérations de collecte emblématiques en 2023 :

- DAE (Direction des Achats de l'État) : 3 544 tonnes
- Orange France : 1 024 tonnes
- Groupe Accor : 334 tonnes
- GL Events : 255 tonnes
- Groupama : 245 tonnes
- SNCF : 206 tonnes

La filière Valdélia a pour objectif de maximiser les solutions de seconde vie en offrant un service sur-mesure au plus près du chantier d'évacuation. Plusieurs avantages à cela : garantir la qualité de service aux professionnels dans la gestion de leurs parcs en optimisant la redistribution en local, garantir la qualité du gisement collecté en évitant les ruptures de charge, sensibiliser les parties prenantes du chantier pour optimiser les conditions de collecte en favorisant l'efficacité logistique, l'efficacité environnementale et la viabilité des opérations d'évacuation pour l'ensemble des acteurs (détenteurs et parties prenantes de la filière).

Cette année, ce sont 4 075 entreprises qui ont fait appel au service Valdélia pour évacuer des mobiliers professionnels.

Certaines sont notamment des grands comptes habitués sollicitant Valdélia depuis déjà plusieurs années et effectuant parfois plusieurs opérations de collecte dans la même année. En 2023, plusieurs opérations emblématiques ont été réalisées dans le cadre de déménagement de site ou de réaménagement de locaux.



À travers ses opérations de collecte, Valdelia œuvre au quotidien pour instaurer le réflexe de secondes vies auprès des détenteurs de mobiliers professionnels. Ainsi les équipes de Valdelia intègrent systématiquement des solutions de seconde vie (proposition de reprise de mobilier pour une revente d'occasion, don à des associations pour du réemploi, de la réutilisation ou de l'upcycling) dans l'offre de service de collecte et de recyclage.

Les entreprises étant de plus en plus désireuses d'inscrire leurs activités dans une démarche éco-responsable ont ainsi la possibilité de faire du don, et bénéficie de l'expertise et du réseau de la filière Valdelia pour aller au bout de leur engagement. Valdelia propose ainsi aux entreprises souhaitant effectuer du don, des solutions de seconde vie adaptées et permet la mise en relation avec les partenaires spécialisés sur tout le territoire.



Valdelia offre en 2023 un service complet auprès des détenteurs de mobiliers professionnels en fin de vie au-delà de l'exutoire recyclage. Cette offre, en complément du don auprès du réseau partenaires de l'ESS est complétée par une possibilité de reprise des mobiliers par des acteurs de l'occasion signataire de la charte « occasion » de Valdelia et de dispositifs de collecte ponctuels permettant la réutilisation d'éléments d'ameublement dans le cadre d'activité d'upcycling, de transformation, de réparation.

### Enquête de satisfaction 2023 :



**Taux de satisfaction global**  
**88 %**

Un taux de satisfaction global de 88 % a été enregistré (stable par rapport à 2022).



**Net Promoter Score (NPS)**  
**61 %**

L'indicateur NPS (Net Promoter Score) mesure la fidélité des détenteurs sondés et s'échelonne entre -100 et 100. Le NPS de Valdelia est stable par rapport à 2022. Cette valeur est considérée comme très bonne.



### Chantiers de réemploi emblématiques en 2023 : La Halle du Réemploi - Groupe Geim

Intégration de plateaux de bureaux réutilisés dans le cadre d'un chantier de construction. Portée par le Groupe GEIM, La Halle du Réemploi Solidaire est un projet de construction d'un

bâtiment exemplaire au niveau environnemental et social avec plus de 50 % de matériaux de réemploi et d'un Atelier Chantier d'Insertion mobilisé spécifiquement pour les travaux.

Suite à une opération menée par Valdelia, ce sont plus de 2 000 plateaux de bureaux issus d'un chantier du groupe SNCF qui ont été collectés et réemployés pour ce projet. Les bureaux démantelés ont ainsi été redimensionnés et ont permis de réaliser plus de 800 m<sup>2</sup> de plancher et servir de parement intérieur. Une expérimentation unique en France !

# Relations avec les acteurs des secondes vies et actions en faveur du réemploi

## Structuration et accompagnement du réseau des partenaires de l'ESS, acteurs de la réutilisation et du réemploi.

2023 a été une année charnière pour Valdelia et ses partenaires du réemploi. Elle a notamment été marquée par un processus de bilan des actions menées de 2019 à 2023, de concertation autour des actions réemploi et de la préparation à la candidature de Valdelia à un troisième agrément sur la filière REP DEA pour la période 2024 - 2029.

Au-delà du partenariat réemploi ESS Valdelia (accès au gisement, soutien financier et reprise des DEA non réemployés) une série d'actions complémentaires ont permis de soutenir, former, informer, suivre, accompagner les structures et développer les projets et financements nécessaires à développer la seconde vie du mobilier en France.

Plusieurs faits marquants sont à noter dans cette année pivot entre deux agréments pour le développement du réemploi et de la réutilisation des mobiliers professionnels avec notamment une modification du cahier des charges de la filière intégrant ces changements :

- Officialisation avec les pouvoirs publics d'un plan d'actions d'accompagnement des acteurs du réemploi et de la réutilisation : actions vers les acteurs du réemploi solidaire et également actions complémentaires pour développer le réemploi et les réseaux d'acteurs hors champs de l'ESS.
- Concertation avec les réseaux représentatifs du réemploi et validation par les pouvoirs publics des modalités de ce plan d'actions et de la mise en œuvre des fonds réemploi-réutilisation solidaire et réparation.
- Révision selon l'article R541-86 du contrat relatif à la reprise sans frais des DEA issus des opérations de réemploi ou de réutilisation et la convention de partenariat avec les acteurs de l'ESS en intégrant une nouvelle catégorie de produits éligibles : catégorie 12 (éléments de décoration textiles).

Le bilan a été mené tout au long de l'année 2023, suivant un calendrier bien établi :

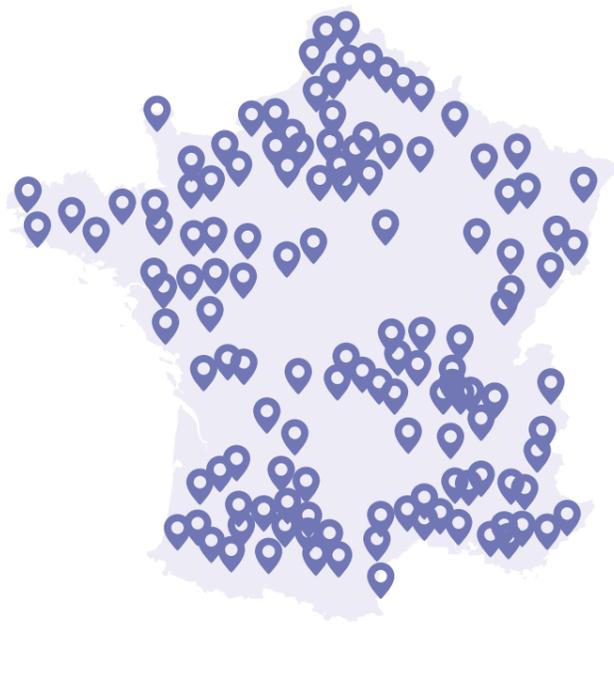


# Le réseau et les actions pour fédérer les partenaires de l'ESS

## Le réseau des partenaires de l'ESS

En 2023, le maillage territorial du réseau des partenaires de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) Valdelia permet de couvrir la majeure partie du territoire hexagonal et des DROM-COM. Les partenaires de l'ESS Valdelia ont des statuts et formes juridiques variés et répondent tous aux statuts reconnus dans la loi dite Hamon de 2014, dernier texte majeur de référence de l'ESS. Ils peuvent être adhérents de réseaux nationaux conventionnés (Réseau National des Ressourceries et Recycleries, Emmaüs France, Croix Rouge Insertion, Fédération ENVIE) ou dits « Indépendants » au travers d'Entreprise d'Insertion (EI), Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI), Entreprises Adaptées, ESAT, etc. Ce réseau de partenaires de l'ESS permet de réemployer les mobiliers professionnels à travers des activités et métiers variés : manutention, menuiserie, gestion des stocks, curages, ventes en ligne ou physiques, hébergement d'urgence ou social, sensibilisation auprès de professionnels, réparation, transport et logistique, etc.

**Répartition des partenaires de l'économie sociale et solidaire conventionnés par Valdelia** (aussi disponible en ligne : <https://bit.ly/réseauessvaldelia>)



## Les chiffres clés « réemploi solidaire » 2023

**267**

partenaires de l'Économie Sociale et Solidaire conventionnés avec Valdelia

**4 479**

tonnes de mobiliers collectées en vue de réemploi/réutilisation

Sur ces 4 479 tonnes

**82 %**

ont réellement été réemployées ou réutilisées



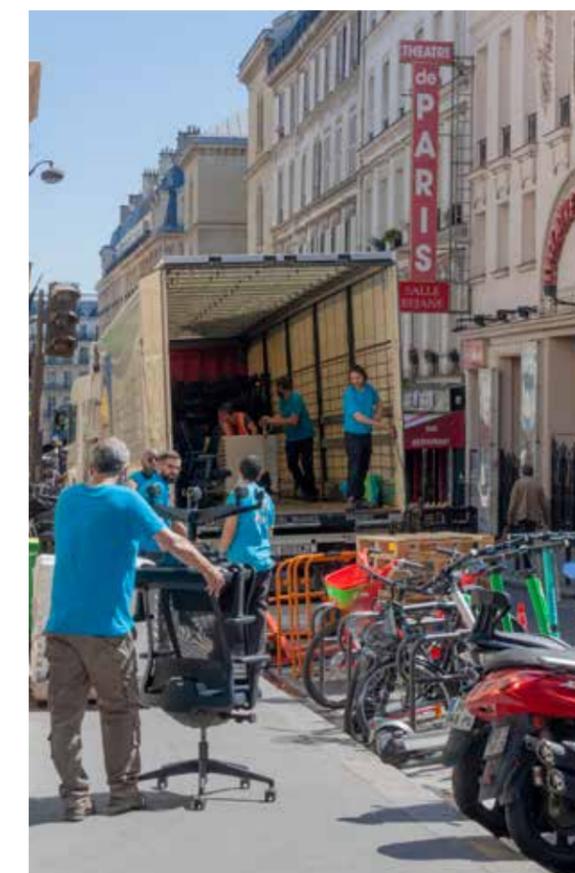
## Accompagnement des partenaires de l'ESS

En 2023, plus de 80 visites partenaires ont été réalisées par une chargée de mission ESS et le coordinateur national partout en France afin de créer du lien et mettre à jour les informations opérationnelles et de contact. Ces rencontres ont également pour objectif de faire le point avec les partenaires sur leurs projets autour du réemploi de mobiliers professionnels. Elles permettent aussi de répondre à divers sujets (sur le fonctionnement du partenariat et de la filière - le processus de traçabilité, la communication).

À ces bilans, il faut ajouter les visites régulières sur chaque territoire des conseillers techniques régionaux avec qui les partenaires travaillent au quotidien pour organiser des collectes sur chantier. Chaque trimestre, des formations collectives sont également organisées en

visioconférence durant les périodes de déclarations d'activité à destination de l'ensemble du réseau et des nouvelles structures récemment conventionnées. Cette proximité et cet accompagnement donnent à Valdelia une vision réelle de la complexité du terrain, en détectant les besoins et capacités des acteurs de l'économie sociale et solidaire à répondre aux opérations de collecte de DEA professionnels en vue de réutilisation.

Valdelia a enfin continué de proposer une newsletter semestrielle entièrement consacrée au réseau de partenaires ESS, suite à un besoin identifié auprès de nos partenaires. Elles mettent en valeur les initiatives et les ressources produites au service du développement du réemploi.



## Le réseau des partenaires de l'Occasion

Dès 2019, plus d'une trentaine d'acteurs du marché de l'occasion des mobiliers professionnels ont été identifiés au niveau national par les équipes Valdelia. Ces structures proposent aux professionnels privés ou publics des possibilités de reprise ou de rachat de leurs parcs de mobiliers qui ont encore une valeur sur le marché du mobilier d'occasion. Valdelia, en tant que tiers de confiance, a désormais la capacité d'intégrer et de proposer l'occasion dans son offre de service.

La reprise de parcs de mobiliers par des acteurs de l'occasion est en croissance depuis quelques années. Valdelia a tissé des partenariats avec eux pour constituer un réseau efficace, par la signature d'une charte d'engagement.

En cas d'offre de reprise sur un chantier, les partenaires du réseau de l'occasion s'engagent à :

- Une qualité de service et un encadrement des offres par des devis formalisés.
- Une traçabilité complète : toute opération confiée doit faire l'objet d'une fiche de collecte détaillant les mobiliers concernés par l'offre de reprise.
- Un principe de proximité : les acteurs chartés s'engagent à favoriser une redistribution et revente locale des mobiliers de seconde vie.

### En 2023, 15 structures ont rejoint le réseau des partenaires de l'occasion :

1001 Buro (38), 9Occasion (62), D2M (32), Loire Eco Distribution (49), Adopte un bureau (92), Allée du Bureau (78), Distock 78 (78), Eco'Services by Steelcase (75), Mobi-eco (91), OCCABURO (37), Planet'Office (37), SOS Rayonnages (73), Tertio Engineering (75), Toutokaz (30).

En 2023,

**131 tonnes**

de mobiliers ont été reprises dans le cadre du partenariat du réseau occasion.



## Montant du budget

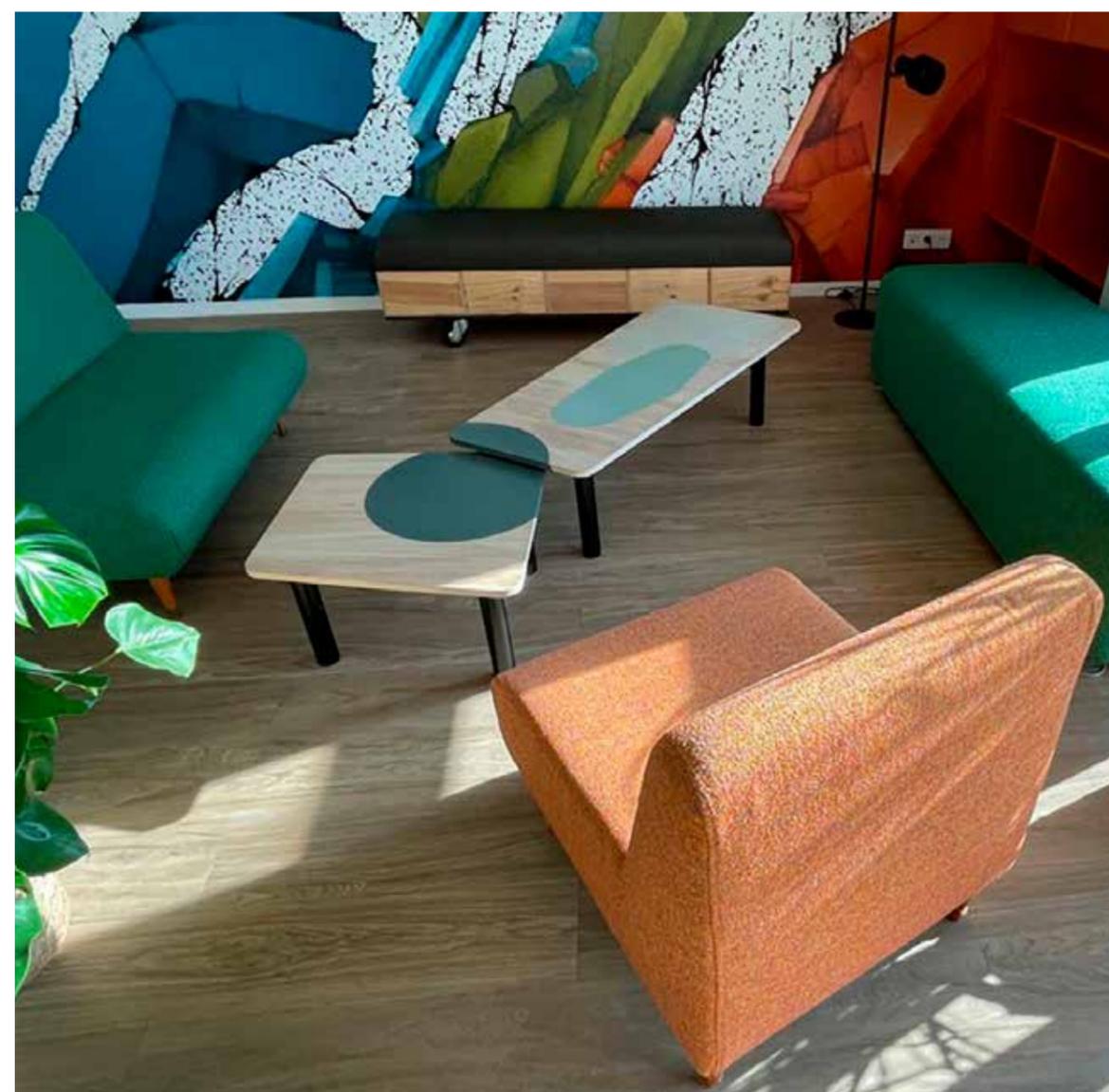
**558 K€**

couvrant les dépenses de soutien aux structures de l'ESS

**140 K€** → soit **2,3 %**

couvrant les autres actions menées en faveur de la préparation à la réutilisation

des éco-contributions perçues en 2023



# Bilan des actions

Le plan d'action Secondes Vies Valdelia suivant répertorie les initiatives finalisées en 2023, en faveur du développement de l'activité, du réemploi et de la réutilisation :

## Axe 1

Connaître et accompagner le réseau des partenaires de l'ESS

- 80 visites de bilans d'activité au sein des structures partenaires de Valdelia complétées par des entretiens en visio pour des bilans spécifiques.
- Mise à disposition de nouvelles ressources et outils dédiés aux réseaux Secondes Vies.
- Campagne d'information et d'accompagnement auprès des acteurs partenaires inactifs en 2022 sur les aspects traçabilité et reporting de tonnages réemploi notamment avec l'intégration de la catégorie 12 : éléments de décoration textile aux contrats de partenariat.
- Édition d'une newsletter semestrielle dédiée au réseau des partenaires ESS.
- Proposition d'une série de podcast « Secondes Vies ».

## Axe 2

Fédérer et partager avec le réseau des partenaires de l'ESS

- Organisation de la 9<sup>e</sup> Journée des Secondes Vies, à Paris.
- Lancement du programme L'art et la Matière.
- Participation à 6 speed-meetings nationaux « REP et réemploi », en partenariat avec ESS France.
- 4 opérations d'envergure réalisées dans le cadre du dispositif « grands volumes », dans les régions IDF, Normandie et Auvergne-Rhône-Alpes.
- Réunion du comité de concertation national représentatif du réseau des partenaires de l'ESS et des bilans avec les réseaux représentatifs (Emmaüs France, RNRR, Croix-Rouge Insertion et la Fédération Envie).

## Axe 3

Développer l'activité de réutilisation

- Prospection et développement d'opérations de collecte, 4 623 tonnes de mobiliers collectées en vue de réemploi/réutilisation par les partenaires (du réemploi solidaire, de l'occasion, des matériauèques...) et 3 802 tonnes de mobiliers professionnels effectivement réemployés/réutilisés.
- Proposition de procédures spécifiques « réutilisation » auprès de plusieurs détenteurs grands comptes en complément de la convention de service Valdelia ainsi que d'une charte d'engagement dans le cadre des dispositifs grands volumes.
- Accompagnement et développement de partenariats entre structures de l'ESS et adhérents distributeurs et fabricants de mobilier de la filière.
- Suivi et financement d'études actions spécifiques 100 % ESS.

## → Études-actions Valdelia 2023

### ETUDE-ACTION 1

« Expérimentation et développement d'une plateforme logistique coopérative pour un réemploi et une réutilisation solidaire du mobilier professionnel » avec les Ressourceries PACA.

L'ARR PACA, devenu RRRR PACA en 2023 (Réseau Régional des Ressourceries et Recyclerie PACA), en partenariat avec Valdelia, mène une réflexion depuis 2019 autour du développement de la filière réemploi et réutilisation du mobilier professionnel (DEA pro) sur le territoire. Des études préalables, des expérimentations et des process (fiches méthodologiques) ont été réalisés dans le but de massifier la réutilisation et le réemploi solidaires du mobilier professionnel. Valdelia soutient le RRRR PACA dans la réflexion et la mise en œuvre d'une plateforme collective de réemploi mobilier professionnel, une expérimentation innovante qui participera au changement d'échelle nécessaire de la seconde vie du mobilier professionnel en France et aux futurs essaimage de projets structurants.

### ETUDE-ACTION 2

« Développement d'une activité réemploi/réutilisation de mobilier professionnel d'une Ressourcerie ACI historiquement tournée vers les particuliers » avec La Glanerie.

La Glanerie, ressourcerie toulousaine (31) structurée en Atelier Chantier d'Insertion depuis plus de 10 ans, a décidé de développer une offre à destination des entreprises du territoire en proposant un service de collecte et de revente de mobilier professionnel d'occasion. L'objectif est ainsi de trouver les débouchés commerciaux pour cette nouvelle gamme de produits et développer une nouvelle activité créatrice d'emplois et permettant à la Ressourcerie de diversifier ses financements. Dans le cadre de cette étude action, Valdelia accompagne et co-finance pendant 3 ans le développement de cette nouvelle activité.



### ETUDE-ACTION 3

« Développement d'une plateforme de vente de mobiliers professionnels – collecte, gestion des stocks et vente omnicanale de mobiliers professionnels d'occasion » avec Label Plateforme 47.

Valdelia et Label Plateforme 47 du réseau Label Emmaüs ont collaboré pour cette étude action sur la période 2021-2023 pour aider à la mise en place de plateformes logistiques dédiées au réemploi des mobiliers professionnels. Ce projet qui s'appuie sur l'expérience et sur 3 ans d'exercice de Label Plateforme 47 a ainsi permis de proposer un retour d'expérience à l'ensemble de la filière.

L'apport d'outils méthodologiques a également permis d'établir un modèle de développement d'e-recyclerie dédiée au mobilier professionnel (expertise logistique - gestion de ventes omnicanale, en physique et en ligne) et d'essaimer le concept auprès de toute la chaîne de valeur du réemploi.



### ETUDE-ACTION 4

« Mutualisation des activités entre acteurs du réemploi solidaire et le changement d'échelle pour une massification des flux » avec İKOS.

İKOS est un projet de création d'un village du réemploi d 13 000 m<sup>2</sup>, rassemblant des acteurs ayant un objectif commun d'utilité sociale et environnementale et mêlant des activités de collecte, tri, réparation, transformation, vente d'objets, sensibilisation, formation et d'innovations. Labélisé PTCE en 2022, le projet réuni 9 membres et structures de l'ESS de Bordeaux Métropole et couvre 7 filières REP : DEEE, DEA, TLC, PMCB, Jouet, ASL, ABJ. Conscient des enjeux grandissants liés à la massification du réemploi solidaire, à la mutualisation et coopération des acteurs en place permettant un changement d'échelle et un développement de l'offre de seconde vie, Valdelia a décidé dès 2021 de soutenir le projet İKOS jusqu'en 2023. L'objectif de ce soutien réside également dans le fait de pousser la participation collective des filières REP dans des projets mutualisés inter-filières. Cette étude action a ainsi permis la formalisation d'un retour d'expérience et la mutualisation des connaissances de l'ensemble des acteurs du réemploi qui ont participé à ce projet.

# Relations avec les autres acteurs de la filière

Assurer un enlèvement et un traitement des DEA respectueux des enjeux environnementaux, éthiques et économiques.

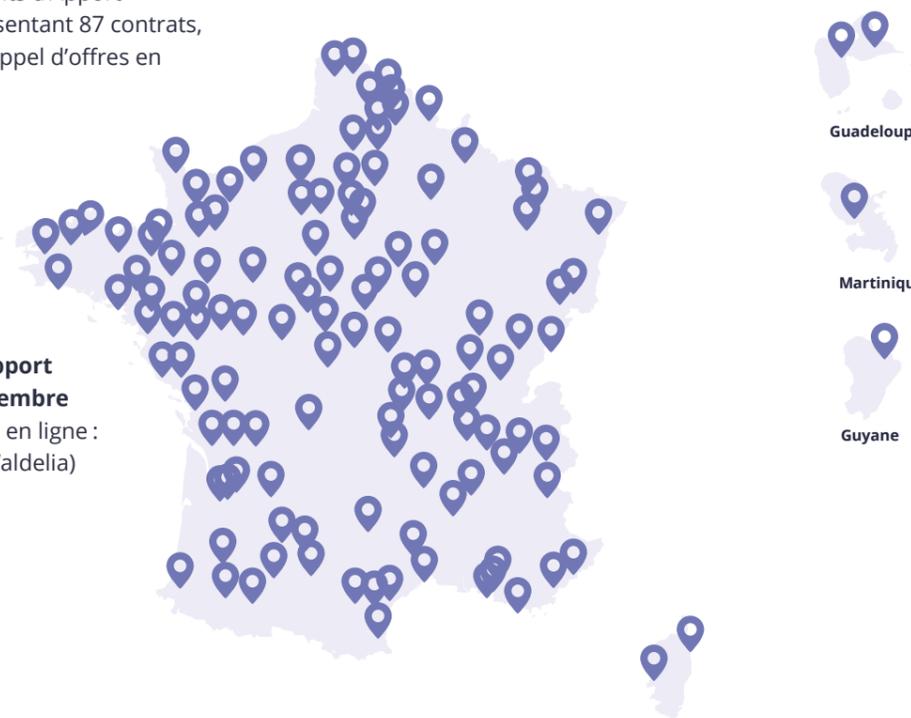
## Points d'apport volontaire (PAV)

Les points d'apport volontaire constituent le réseau des sites recevant des apports de flux inférieurs à 20 m<sup>3</sup>. Ils se déclinent en plusieurs types tels que les distributeurs d'éléments d'ameublement ayant une surface de vente permettant d'accueillir un contenant dans le cadre de leur obligation de reprise, les déchèteries professionnelles, ou encore les structures relevant de l'économie sociale et solidaire...

Au 31 décembre 2023 le réseau des points de collecte de Points d'Apport Volontaire et Centres de Massification Volontaire (CMV), couvrait 180 bassins de collecte. L'objectif réglementaire fixé dans le cahier des charges est proche [60 % des zones d'emploi à fin 2020 et 80 % en fin de la période d'agrément pour la collecte des DEA auprès des détenteurs non ménagers].

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, Valdelia proposait un maillage de 134 Points d'Apport Volontaire (PAV), représentant 87 contrats, renouvelés par voie d'appel d'offres en 2020.

Carte des Points d'Apport Volontaire au 31 décembre 2023 (aussi disponible en ligne : <https://bit.ly/PAVDEAValdelia>)



## Centres de massification volontaire (CMV)

Les CMV s'adressent aux professionnels disposant de DEA confiés par leurs clients au titre de leurs activités (artisans, déménageurs, agenceurs, installateurs de mobilier, opérateurs du déchet, ...) et ayant une surface suffisante pour accueillir des contenants sur leur propre site. Ces points ont pour particularité de ne pas être ouverts aux détenteurs en direct comme pour les points d'apport volontaire. Ils ne sont pas prestataires, à la différence des Points d'Apport Volontaire, et sont couverts par des conditions générales d'utilisation de service.

Le programme de maîtrise opérationnelle amorcé en 2019 a été poursuivi en 2023.



## Prestataires de collecte et de traitement

### Sur le territoire national hors DROM-COM :

Depuis 2012, Valdélia réalise de façon régulière des appels d'offres pour la mise en place des dispositifs de collecte et de traitement des déchets d'éléments d'ameublement. En 2020, étaient sélectionnés les prestataires de collecte et de traitement pour les trois années suivantes, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2023.

Lors de cet appel d'offres, ont été produits :

- 51 contrats collecte, représentant 104 collecteurs couvrant les 323 bassins de collecte de Valdélia
- 44 contrats traitement représentant 98 centres de traitement dont 6 centres de traitement concernant les matelas exclusivement.

Ces contrats prenant fin au 31 décembre 2023, Valdélia a lancé, le 19 juillet 2023 un nouvel appel d'offres s'appuyant sur les retours d'expériences des dix dernières années. Cet appel d'offres avait pour objectif d'établir des contrats avec les prestataires sur une période de 3 ans, renouvelables 3 ans (2024-2026 et 2026-2029), leur offrant ainsi une visibilité et une garantie quant aux investissements nécessaires. L'ensemble des prestataires de collecte et

traitement réalisant les opérations pour le compte de Valdélia sont sélectionnés pour leur professionnalisme sur la base d'appels d'offres privés inspirés des marchés publics. La procédure d'appel d'offres respecte les dispositions des articles L. 541-10-6 et R. 541-117 du Code de l'environnement. Elle est notamment basée sur des critères relatifs à la prise en compte du principe de proximité et au recours à l'emploi de personnes bénéficiant du dispositif d'insertion par l'activité économique prévu à l'article L. 5132-1 du Code du travail. Et de manière générale, les prestataires de Valdélia s'engagent à respecter l'ensemble des dispositions applicables en matière de gestion des déchets figurant au sein du titre IV du Code de l'environnement.

Cette sélection des meilleurs acteurs pour la filière a été réalisée en s'appuyant sur une méthodologie rigoureuse garantissant des achats au juste prix, basée sur 4 grands principes :

- Assurer une couverture complète du territoire national en positionnant le critère de proximité comme essentiel.
- Appliquer une procédure ouverte, équitable et transparente, dans une logique concurrentielle.
- Optimiser le service Valdélia d'un point de vue opérationnel et financier, et capitaliser sur le professionnalisme des opérateurs existants.
- Ouvrir les appels d'offres aux entreprises d'insertion qui jouent un rôle important dans la dépose sélective et préservante sur les chantiers.





Pour permettre une sélection juste et équitable des opérateurs le calendrier suivant a été mis en œuvre :

### T1 2023

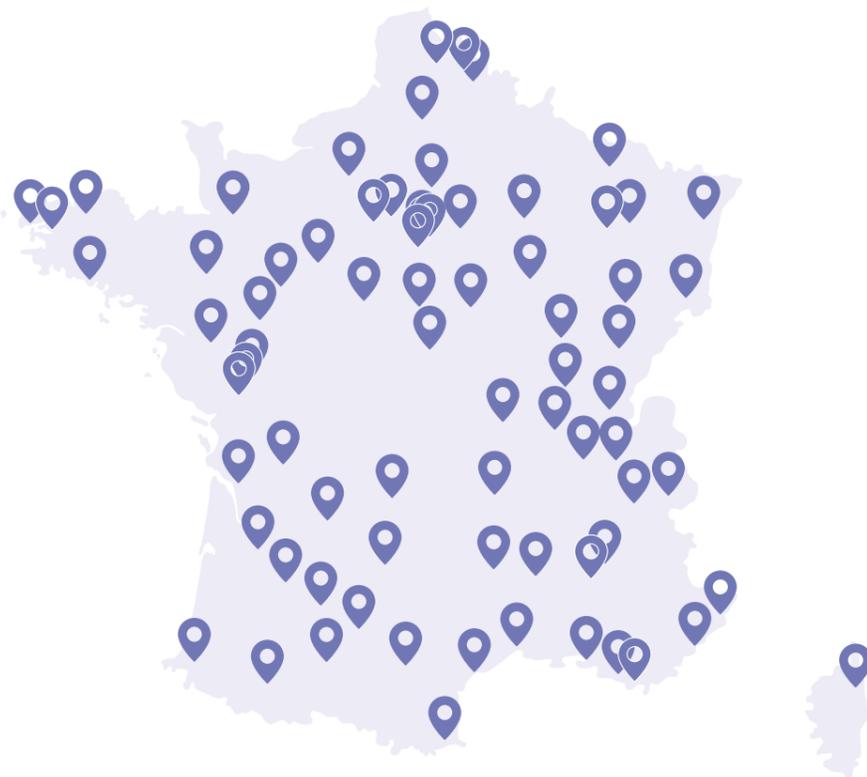
Lancement des échanges avec les parties prenantes pour comprendre les attentes et les capacités opérationnelles au vu de l'expérimentation, des premiers mois d'activité et des résultats notamment qualitatifs et quantitatifs de ces dernières.

### Fin T2 2023

Publication de l'appel d'offres Collecte et Traitement pour la période 2024- 2029.

### T3 2023

Sélection des prestataires traitement puis collecte avec un délai de 15 jours pour permettre aux prestataires de collecte d'affiner les offres tarifaires en fonction de sites de traitement retenus.



Carte des centres de traitement au 31 décembre 2023 hors DROM-COM

Le processus de sélection a permis de contractualiser avec :

- plus d'une centaine d'agences de collecte, sur l'ensemble du territoire national.
- environ 110 centres de traitement des DEA en mélange, avec tout ou partie de la chaîne de production.
- 4 centres de traitement concernant les matelas exclusivement.
- 5 centres de préparation sur les lots 4 & 5 exclusivement.
- 1 centre de préparation sur les lots 4 & 5 moquettes exclusivement.

Cette nouvelle sélection permet ainsi de couvrir 97 % des bassins de collecte DEA (hors DROM COM).

#### Sur les territoires ultramarins :

En 2023, Valdelia reste présent en Guadeloupe, Guyane, Martinique, à Mayotte, Saint-Martin, Saint-Pierre et Miquelon et La Réunion avec l'appui de 5 prestataires de collecte et de 5 prestataires de traitement.

## Campagne d'audit des prestataires 2023

Chaque prestataire de collecte et de traitement et chacun de leurs sous-traitants sont audités une fois par an selon les seuils. Cet audit est réalisé par un organisme tiers, présentant toutes les garanties d'indépendance vis-à-vis des prestataires de collecte et traitement et sélectionné après mise en concurrence, afin de garantir la neutralité des résultats. Conformément à l'article 5.5.2 du cahier des charges DEA, le cabinet d'audit Tlazol, sélectionné par appel d'offres en 2021 et ayant déjà mené les audits en 2022, a poursuivi les audits de nos prestataires de collecte et traitement.

La campagne 2023 a ainsi eu lieu entre février 2023 et janvier 2024. Lors de cette dernière, 74 sites prestataires ont été audités : avec 23 sites réalisant uniquement des prestations de traitement, 7 sites de prestations logistiques uniquement et 44 sites logistique et traitement.



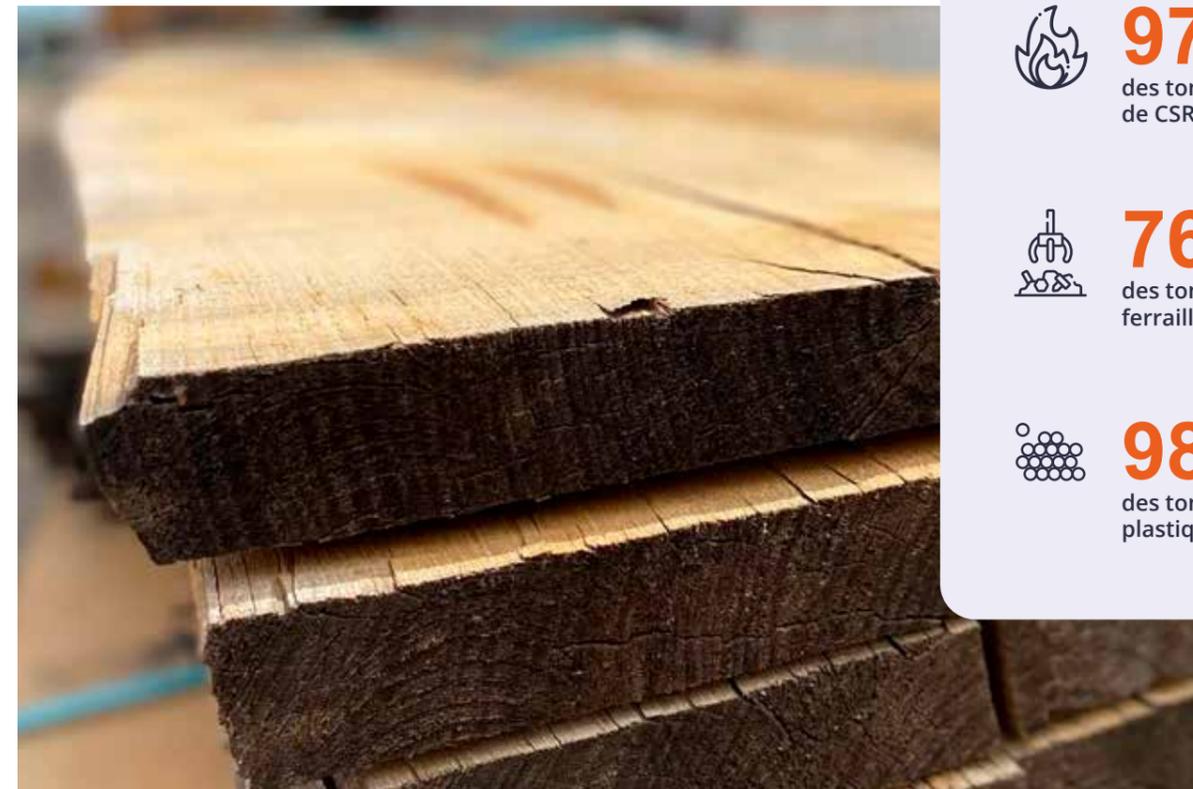
Cet échantillon représente :

 **97 %**  
des tonnages de bois traités

 **97 %**  
des tonnages de CSR traités

 **76 %**  
des tonnages de ferrailles traités

 **98 %**  
des tonnages de plastiques traités





Les résultats de cet audit montrent :

- Un taux de conformité moyen de 79,14 %
- Une bonne performance « Hygiène Sécurité Environnement » (avec un taux de conformité de 89 %).

Une grande hétérogénéité a été constatée au niveau des typologies des non-conformités constatées à l'issue de cette campagne. Ainsi, nous pouvons distinguer :

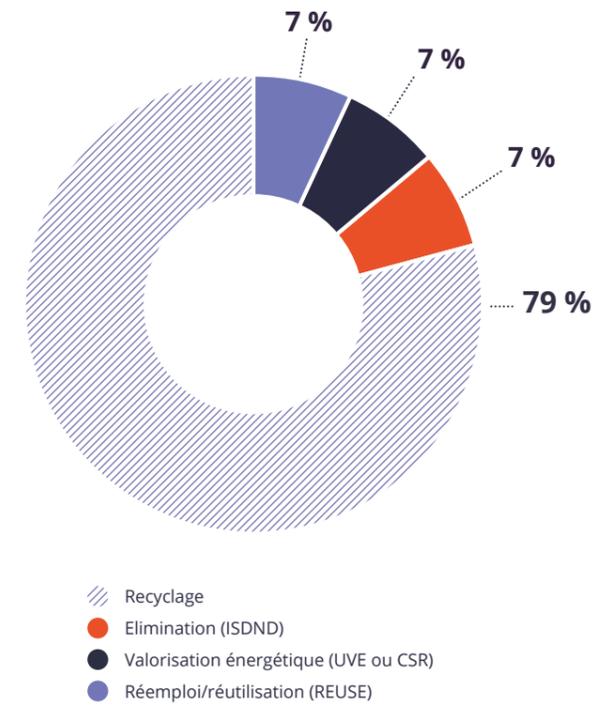
- Le retard de saisie des prestations réalisées dans le système d'information LEO (13,5 %).
- Les écarts par rapport aux performances de traitement déclarées lors des réponses aux appels d'offres (8 %).
- Le non-respect de la procédure de gestion des non DEA (6 %). Notamment en termes de pesées effectives et déclarations sur LEO.

Selon les procédures établies, chaque non-conformité doit faire l'objet d'un plan d'actions argumenté communiqué à Valdelia sous un délai d'un mois. Ce dernier, instruit par le cabinet d'audit, est revu lors des audits en année N+1. Si les actions sont jugées insuffisantes, une mise en demeure peut être adressée aux exploitants. En 2023, il n'y en a eu aucune.



# Performances de filière

## Ventilation par type de traitement



En dehors du tonnage collecté, les performances de recyclage et de valorisation sont en progression, notamment sur la partie REUSE.

- **Taux de recyclage et réutilisation en 2023 : 86 %**

La part de recyclage demeure soutenue et permet de maintenir un taux de réutilisation et recyclage élevé. Cette performance est rendue possible grâce à une politique mettant l'accent sur le re-use.

- **Taux de valorisation en 2023 : 93 %**  
Le taux de valorisation énergétique est constant.

Les opérations finales de recyclage et valorisation sont majoritairement réalisées sur le territoire national. Néanmoins, en 2023 comme pour les années précédentes, certaines fractions ont été exportées en dehors du territoire auprès d'usines consommatrices préalablement autorisées par Valdelia. Ainsi, cette année, 26 % des fractions - principalement bois et métaux ferreux - ont été transférées dans un pays de l'Union Européenne tel que la Belgique, le Luxembourg ou l'Espagne.



# Concertation avec les autres acteurs de la filière

Structures de concertation et règles de coexistence avec les autres éco-organismes.

## Comité d'Orientations Opérationnelles

Conformément à son cahier des charges, Valdelia s'appuie sur un Comité d'Orientations Opérationnelles (COO) pour traiter des « aspects opérationnels de la filière », et notamment :

- Les exigences techniques minimales et standards techniques de la filière en termes de collecte, d'enlèvement et de traitement des déchets.
- Les méthodes de mesures du respect de ces exigences avec la mise en place d'indicateurs.
- L'information des parties prenantes et la communication opérationnelle.

Son fonctionnement et ses attributions ont été arrêtés par règlement intérieur, adopté en mai 2018 par l'ensemble des parties. Il est composé :

- Des éco-organismes agréés sur la filière DEA, à savoir Valdelia et Ecomaison.
- Des organisations professionnelles représentantes des opérateurs de collecte et de traitement : FNADE, FEDEREC, SNEFID, FEI.

## Comité de l'Éco-conception

À l'instar du Comité d'Orientations Opérationnelles, un Comité de l'Éco-conception a été constitué en 2020, avec les parties prenantes représentatives des metteurs sur le marché. Ce comité a un rôle consultatif concernant l'élaboration des critères d'éco-modulation et des indicateurs de prévention et d'éco-conception.

Il est composé :

- Des éco-organismes agréés sur la filière DEA (Valdelia et Ecomaison).
- Des organisations professionnelles représentantes des metteurs en marché : Ameublement français, APL, FNAEM, FMB, PERIFEM, UNAMA.
- Des experts en matière d'éco-conception : ADEME, Pôle éco-conception, FCBA.

En cette année 2023, Valdelia a participé activement à l'élaboration de l'étude, piloté par l'ADEME, sur la définition de critères d'éco-modulation applicables à la Filière EA en vue de l'écriture du nouveau cahier des charges de la filière.



## Règles de coexistence avec les autres titulaires de la filière

Dans le cadre de sa mission d'intérêt général, Valdelia s'interdit d'échanger des informations avec les autres titulaires de la filière et de parvenir à des accords tacites ou exprès sur :

- Les données de mises en marché propres à chaque metteur sur le marché.
- Les prix des prestations de collecte et de traitement, valorisation ou élimination des matières.
- La recherche de nouveaux produits ou marchés.
- Le partage de territoires, metteurs sur le marché ou détenteurs.
- L'exclusion d'un prestataire, opérateur, metteur sur le marché ou détenteur.

## Constitution du Comité des Parties Prenantes

Le Décret n° 2020-1455 du 27 novembre 2020, portant réforme de la responsabilité élargie des producteurs, instaure la mise en place d'un Comité des Parties Prenantes (CPP) et fixe les modalités de mise en œuvre. Le comité devra être opérationnel à compter de la date du renouvellement de l'agrément. Il se réunira au moins une fois par an pour présenter le bilan d'activité et des orientations stratégiques pour la période à venir prise par Valdelia.

En 2023, le CPP s'est réuni le 17 janvier puis le 20 septembre. Ces réunions ont permis de présenter et recueillir un avis positif du comité sur les sujets suivants :

- Validation du règlement intérieur
- Présentation du plan d'actions et fonds réemploi, réutilisation, réparation
- Nouvelle déclaration simplifiée DEA
- Présentation du plan d'actions outre-mer
- La publication du rapport d'activité de Valdelia 2022.



# Réglementation

Est paru au journal officiel, l'arrêté du 14 octobre 2022 modifiant le cahier des charges des éco-organismes de la filière à responsabilité élargie des producteurs d'éléments d'ameublement désignés à l'article R. 543-240 du code de l'environnement.

## Livrables réglementaires 2023

Référence du cahier des charges	Actions	Date de remise des résultats
6.6	Élaboration d'un plan d'actions visant à développer le réemploi et la réutilisation des éléments d'ameublement usagés	Janvier 2023
6.9	Étude pour le développement du réemploi et de la réutilisation et proposition d'objectifs	Juin 2023
6bis.1	Élaboration d'un plan d'actions visant à développer la réparation des éléments d'ameublement	Janvier 2023

# Amélioration des performances

Amélioration des performances et maîtrise opérationnelle.

## Programme de maîtrise opérationnelle

En complément du plan d'actions réglementaires, Valdelia poursuit son programme de maîtrise opérationnelle amorcé en février 2019.

Ce programme s'articulant autour des deux axes majeurs « collecter mieux » et « recycler mieux », vient compléter les contrôles documentaires et audits réalisés tout au long de l'année.

### Axe 1

« Collecter mieux » vise à :

- Optimiser les taux de remplissage des contenants de collecte, limiter les contenants « vides ».
- Mieux adapter les contenants de collecte tout en limitant les contraintes logistiques.
- Mieux qualifier le gisement collecté.
- Améliorer et mieux maîtriser les coûts de collecte.

### Axe 2

« Recycler mieux » vise à :

- Mieux qualifier les déchets n'entrant pas dans le périmètre de la filière (meilleure identification et retour aux détenteurs, etc.).
- Orienter le traitement des assises en broyeur pour optimiser le démantèlement et la séparation de ces produits complexes.
- Améliorer la qualité du tri du gisement (notamment pour le bois) afin d'en optimiser le recyclage et la valorisation, et limiter la part d'élimination.
- Améliorer et mieux maîtriser les coûts de traitement et de revente matière (soutien aux travaux portant sur la révision de l'indice bois, etc.).





**Filière  
REP PMCB**

# Données financières

Développer et déployer une filière efficace et pérenne des PMCB.

## Recettes & dépenses d'exploitation en 2023

TIERS	REEL 2023	
	KEUR	€ / T
Vente de Services	3 179	
Vente de Biens	0	
Autres produits	1 079	
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>4 258</b>	
Collecte	-1 904	380
Traitement	-648	129
Autres coûts opérationnels	0	0
Équilibrage	0	0
<b>TOTAL COÛTS OPÉRATIONNELS</b>	<b>-2 552</b>	<b>509</b>
<b>MARGE BRUTE</b>	<b>1 706</b>	
R&D Marketing Étude & Innovation	-180	36
DROM-COM	0	0
Obligations réglementaires	-403	80
Communication	-120	24
Honoraires	-90	18
Frais généraux	-152	30
Remboursement inter-REP	-350	70
<b>TOTAL COÛTS INDIRECTS</b>	<b>-1 296</b>	<b>259</b>
<b>VALEUR AJOUTÉE</b>	<b>410</b>	
Masse Salariale	-348	69
Impôts et Taxes	11	-2
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>73</b>	
Amortissements	-40	8
Provision pour risque	-1	0
Provision pour dépréciation	-3	1
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>-44</b>	<b>9</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>29</b>	
Résultat financier	-29	6
Résultat exceptionnel	0	0
<b>RÉSULTAT NET avant prov pour charges futures</b>	<b>0</b>	
<b>RÉSULTAT NET après prov pour charges futures</b>	<b>0</b>	
<i>Tonnage pris en charge</i>	<i>5 011</i>	
<b>Cumul Provisions (bilan)</b>	<b>0</b>	

# Relations avec les metteurs sur le marché

Accompagner la mise en conformité des metteurs sur le marché des produits et matériaux de construction du bâtiment.

## Point sur les contrats et mises sur le marché

Cette année encore, Valdelia a mené un travail de qualification et quantification des différents segments du marché du bâtiment. Ce travail s'appuie sur les études de marché réalisées chaque année par les fédérations professionnelles de fabricants et de distributeurs, et permet l'identification des principaux acteurs et l'approche de tonnages mis sur le marché.

Suite à l'obtention de l'agrément sur la filière REP PMCB, Valdelia a mené dès 2022 des campagnes de recrutement auprès des metteurs sur le marché de produits et matériaux de construction du bâtiment afin qu'ils adhèrent à l'éco-organisme et ce, gratuitement, comme pour les metteurs sur

le marché d'éléments d'ameublement. Ces campagnes de recrutement ont été poursuivies en 2023 avec des actions de phoning et mailing pour prises de RDV. Pour renforcer sa visibilité auprès des acteurs du bâtiment, Valdelia a également participé à des salons dédiés et poursuit des campagnes de communication sur les réseaux sociaux.

Grâce à l'ensemble des actions menées au quotidien, Valdelia s'est vu rejoindre par 520 nouveaux adhérents de la filière du bâtiment tels que CMEM, Jeanneau, Chausson Matériaux ou encore Interface. Parmi ces adhérents, plus de 50 % sont des distributeurs et négoce multi matériaux.

## Tonnage des produits et matériaux de catégorie 2

**142 100 tonnes**



# Barème de l'éco-contribution

Barème applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2023

Produits et matériaux de construction relevant des familles suivantes :

Code produit	Produits et matériaux de la construction du secteur du bâtiment	Montant de l'éco-contribution en € HT/Kg
2a1	Produits et matériaux de construction constitués > 50 % en masse de métal (hors menuiseries)	0,02
2a2	Produits et matériaux de construction constitués > 95 % en masse de métal (hors menuiseries)	0,01
2b1	Produits et matériaux de construction constitués > 50 % en masse de bois brut & classe 1/2/3 (hors menuiseries)	0,01
2b2	Produits et matériaux de construction constitués > 50 % en masse de bois avec colle (hors menuiseries)	0,02
2b3	Produits et matériaux de construction constitués > 50 % en masse de bois hydrofugé classe 4 (hors menuiseries)	0,03
2c1	Mortier, enduits, peinture, vernis, résines, produits de réparation et de mise en œuvre y compris leur contenant	0,20
2d1	Menuiseries avec châssis en métal	0,02
2d2	Menuiseries avec châssis en bois	0,04
2d3	Menuiseries avec châssis en plastique	0,02
2e1	Produits et matériaux de construction constitués > 95 % en masse de plâtre	0,02
2f1	Produits et matériaux de construction constitués > 50 % en masse de PVC souple	0,02
2f2	Produits et matériaux de construction constitués > 50 % en masse de PVC rigide	0,01
2f3	Produits et matériaux de construction constitués > 50 % en masse de PSE	0,01
2f4	Produits et matériaux de construction constitués > 50 % en masse de plastique dur (PP/PE/ABS)	0,04
2f5	Produits et matériaux de construction constitués > 50 % en masse de polyuréthane	0,03
2g1	Produits et matériaux de construction constitués > 95 % en masse de bitume	0,06
2h1	Produits et matériaux de construction constitués > 95 % en masse de laine de verre	0,06
2i1	Produits et matériaux de construction constitués > 95 % en masse de laine de roche	0,06
2j1	Autres produits et matériaux de construction non cités ci-dessus ou < 50 % en masse d'un matériau majoritaire (hors menuiseries) et relevant de la catégorie 2 du décret	0,13

# Actions de communication et d'information

Informer et communiquer sur la filière des PMCB.

Montant du budget  
**250 K€**

Conformément à la réglementation concernant la reprise des déchets de chantier en point de vente, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2023, une page dédiée aux artisans et professionnels du bâtiment a spécialement été mise en place afin de leur permettre de s'inscrire au service de reprise des déchets du bâtiment en point de reprise.

Tout professionnel du bâtiment souhaitant bénéficier du service de reprise doit ainsi s'inscrire en amont sur le site [batiment.valdelia.org](http://batiment.valdelia.org) et valider des conditions générales d'utilisation.

## Bilan des actions

### → Le digital en 2023

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC) du 10 février 2020 prévoyait la mise en place d'une filière de Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) pour les déchets issus du bâtiment dès janvier 2022. La REP étend la responsabilité des entreprises à la gestion de la fin de vie des produits et matériaux qu'elles mettent sur le marché français.

Valdelia s'étant positionné sur cette nouvelle filière et ayant été agréé le 16 octobre 2022, de nouveaux canaux de communication ont été développés afin de s'adresser plus spécifiquement aux metteurs sur le marché de produits et matériaux de construction du bâtiment. C'est dans ce contexte que le site [batiment.valdelia.org](http://batiment.valdelia.org) a été créé en 2022 et qu'il a connu des évolutions et des mises à jour durant 2023. Le site permet notamment aux utilisateurs de s'informer sur la réglementation, la filière et les nouvelles solutions de collecte pour les déchets du bâtiment mais aussi d'inciter les fabricants et distributeurs du secteur du bâtiment à adhérer à l'éco-organisme via le système d'information LEO.

[batiment.valdelia.org](http://batiment.valdelia.org)



 **29 693** visites

 **18 760** visiteurs uniques

 **54 563** pages vues



Valdelia utilise également les réseaux sociaux et notamment LinkedIn pour mettre en avant les évolutions de cette filière, les projets et les collaborations avec ses partenaires du bâtiment. (cf p. 26)

## → Le marketing en 2023

### Les e-mailings :

Au cours de l'année 2023, **41 campagnes** ont été menées avec un taux d'ouverture moyen de 26 %.

Ces campagnes concernent principalement les ouvertures de nouveaux points de reprise auprès de nos adhérents distributeurs. À travers l'envoi de ces e-mailings, les points de reprise étaient informés des démarches à suivre pour effectuer la reprise des déchets du bâtiment de leurs clients et pouvaient effectuer une demande de formation en ligne avec nos équipes.



## → La communication en point de vente

Dans le cadre du déploiement des points de reprise chez les distributeurs et négoce, Valdelia a développé des outils de communication pour les points de vente. Ces outils ont permis aux distributeurs et négoce d'informer leurs clients sur ce nouveau service de reprise des déchets et les sensibiliser au mieux sur les consignes de tri. Plus de 2000 poteaux de signalétique, 280 bâches et 74 000 flyers ont ainsi été produits et diffusés sur l'ensemble des points de reprise.



# Actions de prévention, d'innovation et expérimentations

Ouvrir la voie de la seconde vie et développer les solutions de demain dans le secteur du bâtiment.

Budget global alloué aux actions de R&D et d'innovation

188 905 €

## Bilan des actions d'Innovation et R&D

**Des expérimentations pour une mise en place efficiente de la filière de collecte des déchets issus de la filière PMCB.**

Une phase d'expérimentation a été déployée pour tester des schémas de reprise et de gestion des produits en fin de vie et pour accompagner la mise en place du service de reprise des déchets de PMCB rapportés par les artisans.

Cette expérimentation a été menée en 3 étapes :

- Organisation du site, disposition du terrain et des espaces disponibles.
- Analyse et prise en compte des besoins.
- Installation des contenants de collecte et des outils de communication.

**Une implication forte dans l'économie circulaire des bâtiments en participant au projet SPIROU : « Sécuriser les Pratiques Innovantes de Réemploi via une Offre Unifiée ».**

Ce projet vise à accompagner les pratiques de réemploi vers une reconnaissance assurantielle. En effet, l'assurabilité des produits réemployés dans la construction est l'un des freins majeurs à leur développement. Le projet SPIROU, lancé en 2023 et financé par l'ADEME, est porté par un consortium d'acteurs de la construction, dont le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment), l'AIMCC (Association des Industriels de la Maçonnerie Contrôlée), et le Cerema (Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement).

Les objectifs du projet SPIROU sont les suivants :

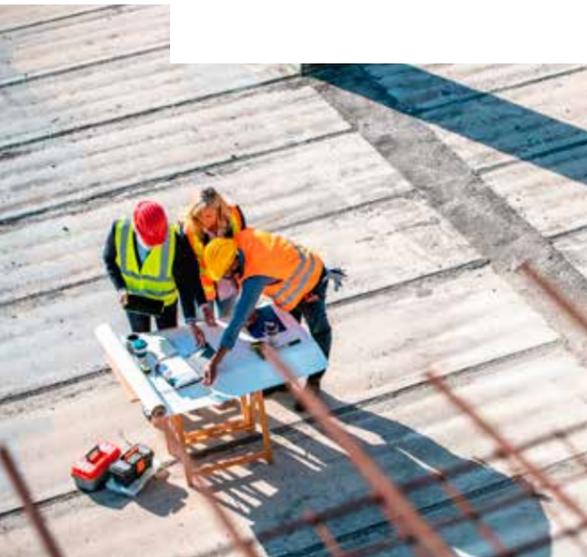
- Développer des guides méthodologiques pour dix familles de produits, afin de :
  - Harmoniser les modes opératoires de réemploi.
  - Sécuriser les pratiques de réemploi.
  - Faciliter la reconnaissance assurantielle des produits réemployés.
- Mettre en place une plateforme numérique pour :
  - Centraliser les informations et les outils nécessaires au réemploi.
  - Faciliter la mise en relation des acteurs du réemploi.
- Animer et sensibiliser les acteurs de la filière construction aux enjeux et aux bonnes pratiques du réemploi.



**Projet d'identification au service de la continuité numérique dans la Construction : GT BuildingSMART France – GS1.**

L'objectif de ce projet est d'accompagner les acteurs du bâtiment dans leur transformation numérique et de simplifier la gestion de la continuité d'un projet de construction permettant d'améliorer le niveau d'interopérabilité et de collaboration de la filière de construction en s'appuyant sur les standards internationaux BuildingSMART et GS1.

L'objectif global est bien le suivi par un identifiant unique des produits tout au long des cycles de vie du projet afin d'en améliorer le suivi et in fine la gestion des secondes vies des produits dans le bâtiment. Les prochaines étapes découleront du ou des preuves de concept ( proof of concept ou POC) qui auront pour vocation de montrer la faisabilité des process et qui seront déployés en 2024.



**Valterio**

La société Valterio (anciennement Houbly) s'est donnée pour mission de valoriser les biodéchets / co-produits des industries agro-alimentaires en les utilisant comme matières premières dans la conception de matériaux à la fois biosourcés et issus de l'économie circulaire.

L'objectif du projet est de fabriquer des matériaux recyclés et recyclables, des plaques de composites de dimensions et d'épaisseurs alternatifs aux panneaux de bois et de plastique. Selon les propriétés des matériaux obtenus (rigides, souples, isolants, ignifugés...), les domaines d'application pourront varier : matériaux pour le revêtement mural ou des sols, matériaux pour la fabrication d'éléments d'ameublement et de décoration, présentoirs ou autre. La composante esthétique est au moins aussi importante que la composante fonctionnelle. Le projet repose sur 3 piliers : le biosourcé, l'économie circulaire et la localité.

6 matières premières issues de l'économie circulaire locale seront évaluées :

- Les drêches, co-produits de la filière brassicole (600 000 tonnes produites chaque année en France) ;
- Le son de drêches, sous produits des filières de valorisation de la drêche dans l'alimentaire ;
- Les cosses de cacao, sous produits des chocolatiers torréfacteurs ;
- Les déchets coquilliers : coquilles d'huîtres, de moules et de St Jacques provenant d'opération de dépollution des plages en Normandie et des déchets de la conchyliculture.

Le procédé identifié permet de rajouter des éléments à l'intérieur (renfort, led, électronique...) et permet de proposer des matériaux à haute valeur ajoutée décorative. À fin 2023, des problématiques ont été soulevées notamment concernant le vieillissement de la drêche, de type développement de moisissure, qui amènent à chercher un moyen de nettoyer la drêche avant de la travailler. Tester différentes méthodes de production industrielle permettra de sélectionner celle qui convient le mieux et de passer à l'échelle industrielle et de produire plus rapidement.

**Une implication dans la formation et l'accompagnement avec le programme ABCD : Accélérateur du Bâtiment Circulaire et Durable.**

Co-construit par Valdelia, la Maison des Canaux, et La Maison pour Rebondir (Initiative Innovation Sociale Suez), l'Accélérateur du Bâtiment Circulaire et Durable vise à soutenir l'émergence et la consolidation de nouvelles solutions concrètes et durables adaptées au secteur du Bâtiment. Pendant 16 mois, une promotion de 13 entrepreneurs en Nouvelle-Aquitaine, ont bénéficié d'un accompagnement sur-mesure et du soutien d'équipes d'experts pour les aider à consolider leur modèle économique et le développement opérationnel de leurs solutions.



**Chiffres clés promotion 2022/2023 :**

**13**

« Mentors » pour accompagner les structures (Suez, Vinci, OPEO, Les bâtisseurs, La sauges, La maison du Canal, etc.).

**14**

journées de formation collectives sur 16 mois (business modèle, RH, actualité REP, sensibilisation à l'ESS, assurabilité des matériaux, stratégie de développement).

**30**

experts mobilisés pour l'accompagnement (Valdelia, SUEZ, Les Canaux, VINCI, INAE, IDRE, CRESS, Michaël Page, Crédit coopératif, BPI, Bordeaux Métropole, Métropole du Grand Paris...).

**130**

actions lancées en 2023 pour les accompagner : expertise, mise en relation, création d'opportunité, accès gisements/exutoires, formation, visibilité, accès financement, accès foncier, visites, rendez-vous individuels...



# Actions en faveur du réemploi des PMCB

Structuration d'un plan d'action national pour le réemploi et la réutilisation des PMCB.

Montant du budget  
**43 300 €**

Budget mobilisé dans le cadre des actions de structuration du réemploi des PMCB en 2023 hors prise en charge des coûts de reprises des PMCB non réemployés/réutilisés.

Dans le cadre de l'agrément relatif à la filière REP PMCB 2022 – 2028, Valdélia a mis en place de février à juin 2023 une concertation nationale autour du développement du réemploi et de la réutilisation des produits appartenant à la catégorie 2 mentionnée à l'article R.543-289 du Code de l'environnement. Un groupe de travail a donc été initié et a réuni les réseaux nationaux du réemploi et de l'ESS : SPREC, ESS France, RNRR, FEI, Emmaüs France, Fédération ENVIE, réseau RESSAC. En complément, plusieurs expérimentations et entretiens auprès de structures qui développent des activités sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'assistance à maîtrise d'ouvrage réemploi à la vente en passant par la déconstruction et le reconditionnement (Articonnex, Cycle Up, Dod Objet, Ecrouvis, MINEKA, Orak, Ecomobil, DEMCY, EKOPODIS, Travail et Vie) ont pu être menés.



Cette concertation a eu pour objectif d'alimenter le plan d'actions national de Valdélia pour un développement du réemploi et de la réutilisation des PMCB comme le stipule l'agrément.

Le plan d'actions réemploi PMCB Valdélia compte 7 axes et 52 actions cadres.

- Axe 1** Accompagner et développer les réseaux de partenaires du réemploi Valdélia pour une structuration de la filière.
- Axe 2** Accès au gisement des PMCB et dispositifs opérationnels de la filière Valdélia.
- Axe 3** Sensibiliser et accompagner des MOA, AMO et MOE et entreprises de déconstruction.
- Axe 4** Soutenir le développement des débouchés du réemploi en lien avec les adhérents et partenaires de la filière.
- Axe 5** Favoriser la formation et le développement des compétences liées au réemploi.
- Axe 6** Garantir la traçabilité du réemploi des PMCB.
- Axe 7** Études réglementaires, externes et internes et articulation plans d'actions complémentaires.

Fin 2023, certaines actions ont été démarrées avec pour objectif de structurer ce démarrage de filière et de poser le cadre du développement du réemploi pour les 6 années d'agrément. Un travail d'harmonisation et/ou de partenariat en lien avec l'OCAB et les autres éco-organismes agréés dans le cadre de la filière REP PMCB a également démarré.

## Bilan des actions

### ACTION 1

#### Mise en place d'un référencement national des acteurs du réemploi des PMCB sur toute la chaîne de valeur et prospection de futurs partenaires.

Un recensement national a démarré au travers de visites de prospection et la constitution d'une base de données constituée d'acteurs du réemploi répondant à diverses activités : diagnostics, AMO réemploi, déconstructeurs, matériauuthèques, plateformes de ventes, acteurs de la transformation et de l'upcycling. À fin 2023, 175 structures faisaient partie de ce premier répertoire de potentiels futurs partenaires.

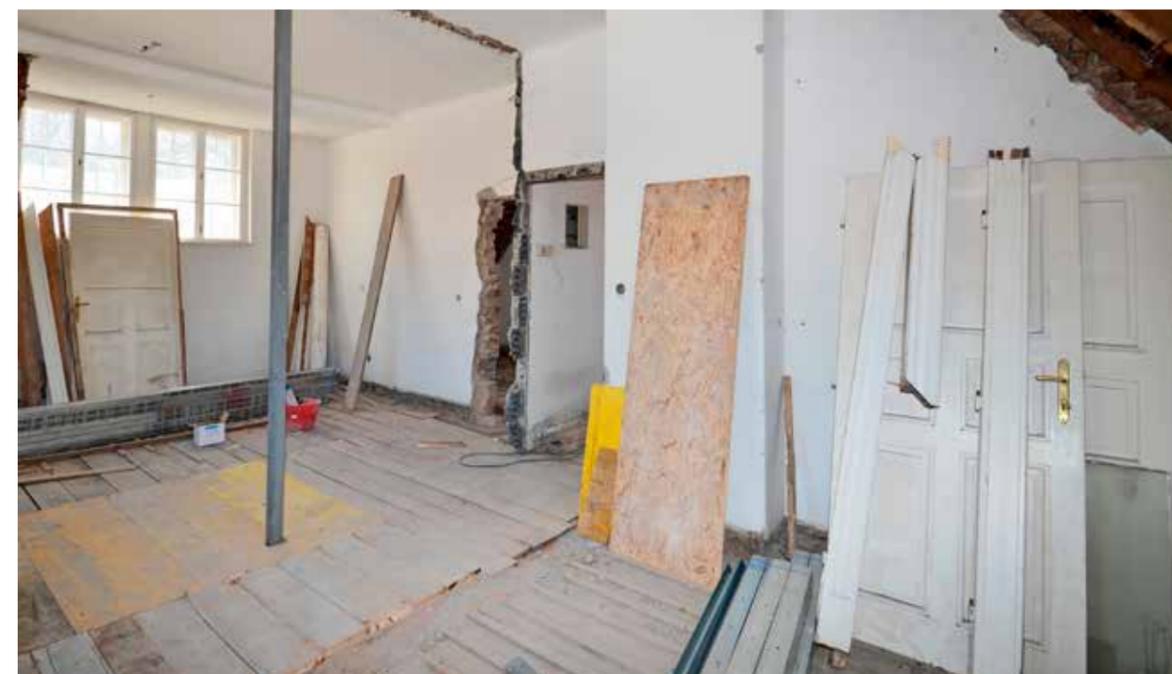
### ACTION 2

#### Soutien à des études, étude de faisabilité, expérimentations et projets autour de la structuration du réemploi solidaire et conventionnel sur toute la chaîne de valeur.

Une étude portée par ESS France et les CRESS Normandie, Bretagne et AURA intitulée « schéma logistique et d'une organisation mutualisée entre acteurs de l'ESS pour le réemploi des matériaux du bâtiment » a été menée en 2023.

3 objectifs étaient recherchés dans le cadre des travaux :

- Mettre en place une filière innovante de réemploi des matériaux du bâtiment par les structures de l'ESS.
- Proposer un schéma logistique commun et une organisation mutualisée.
- Répondre aux enjeux de développement et de massification des produits de réemploi.



### ACTION 3

**Étude action pilote : « Développer une plateforme solidaire d'éléments de construction de réemploi : faisabilité, implantation, réemployabilité des matériaux et débouchés ».**

Cette étude action a pour but la création d'une nouvelle plateforme solidaire de réemploi de matériaux issus du bâtiment à Grenoble (38) par l'association Aplomb - Ecomat 38.

En dehors d'aider à l'émergence d'un projet de plateforme en région AURA, l'objectif de ce financement était de fournir à la filière un retour d'expérience sous forme de livrable sur la méthodologie et sur les éléments constitutifs de réalisation d'un diagnostic territorial et d'étude de faisabilité sur l'implantation d'une plateforme solidaire de réemploi des matériaux. L'étude de faisabilité a été menée en 3 phases : diagnostic territorial, création des scénarios de développement et choix d'un scénario.

*Partenaires et co-financeurs : Association Aplomb, Grenoble Métropole, Région AURA, NA Architecture, Fractale Conseil, Les Échelles.*

### ACTION 4

**Développer le réemploi en soutenant les acteurs solidaires et de l'économie conventionnelle.**

L'objectif de Valdelia est à terme de proposer des services de collecte, réemploi et recyclage dans lesquels les partenaires du réemploi auront toute leur place comme sur la filière historique. Pour ce faire, un travail est engagé en 2023 afin de définir les contours des futurs partenariats et soutiens de la filière :

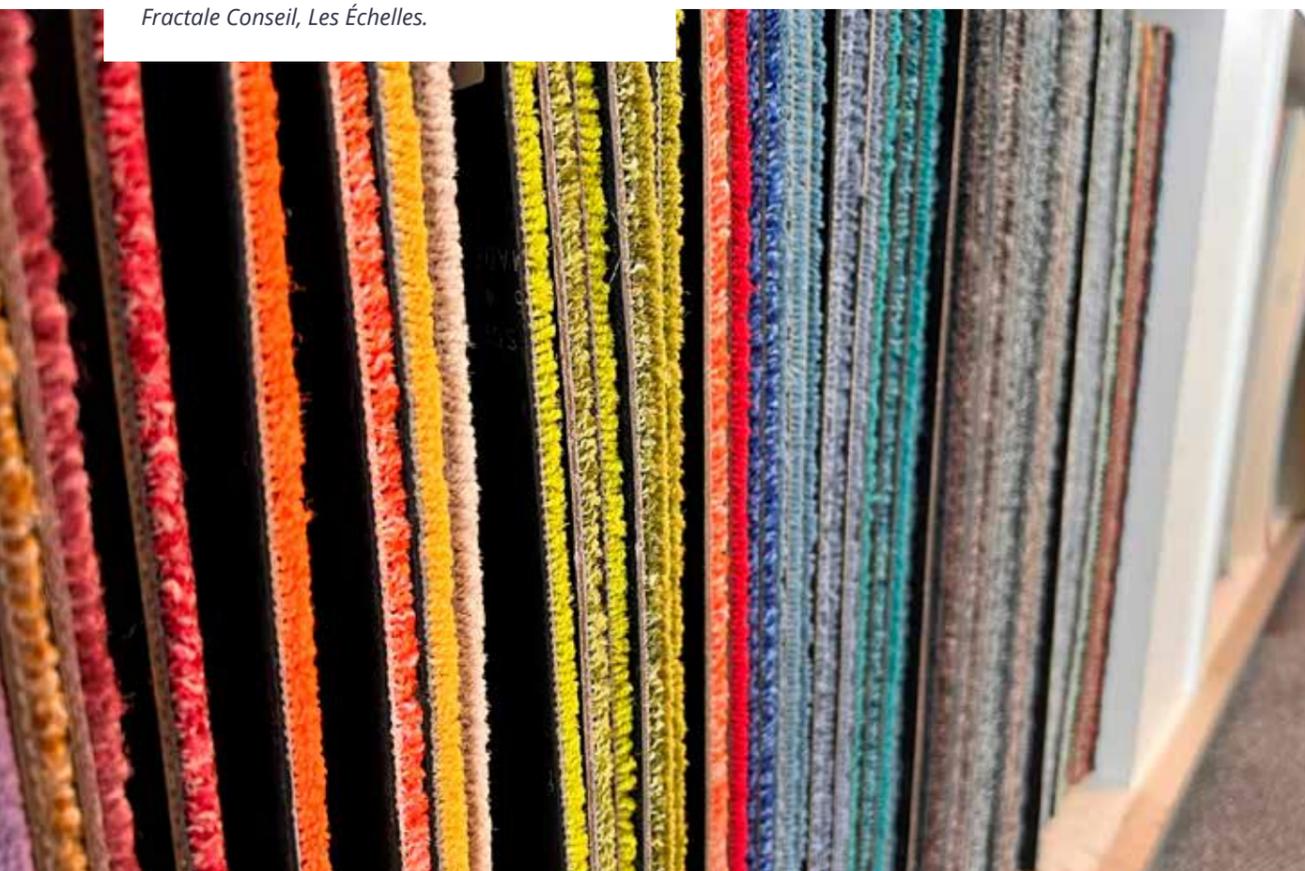
- Expérimentations sur le réemploi en lien avec la société ORAK (moquette, bois).
- Concertation et entretiens individuels avec des structures du réemploi solidaire afin de comprendre les modèles économiques en place et recueillir des données technico-économiques.
- Compilation des données recueillies avec pour objectif de cadrer les futurs partenariats.



#### **Accès au gisement des PMCB et dispositifs opérationnels de la filière Valdelia.**

Un travail de compilation et de qualification des gisements de PMCB propices au réemploi et à la réutilisation a été conduit en 2023 (concertation des structures, fiches matériaux FCRBE, projet SPIROU, 29 familles CSTB, Democles, liste Envirobat Occitanie, etc.). 197 produits ont été identifiés par Valdelia et classés par famille PEMD dont 51 « jugés prioritaires » pour l'atteinte des objectifs de réemploi.

Un certain nombre d'expérimentations ont également été conduites préfigurant du développement des futurs dispositifs de collecte pour réemploi en chantier et point de reprise notamment en lien avec le réemploi des moquettes et du bois. À titre d'exemple, 200 tonnes de moquette ont été collectées pour réemploi en 2023 en lien avec un projet de partenariat expérimental avec la société ORAK.



#### **Coordination et partenariats avec les réseaux du bâtiment durable.**

En 2023, Valdelia a adhéré et s'est impliqué dans les événements et groupes de travail thématiques réemploi proposés dans les réseaux régionaux Envirobat Occitanie et Ekopolis en Île-de-France. Ces réseaux ont pour mission d'informer, soutenir et faire dialoguer les acteurs locaux de la construction, de l'immobilier, de l'urbanisme, du réemploi et de l'aménagement. Au-delà du partage partenarial, cette implication s'inscrit dans l'axe lié à la sensibilisation et accompagnement des MOA,

AMO et MOE et entreprises de déconstruction sur les enjeux de la REP PMCB et des sujets traitant du réemploi.

#### **Études réglementaires externes et internes et articulation des plans d'actions complémentaires.**

Un plan d'actions spécifique DROM-COM a été élaboré en 2023 sous l'égide de l'OCAB afin de mener des actions communes sur l'ensemble des territoires : organisation filière, collecte, traitement, réemploi et R&D, sensibilisation et communication.

# Relations avec les autres acteurs de la filière

Assurer un enlèvement et un traitement des PMCB respectueux des enjeux environnementaux, éthiques et économiques.

## Points de reprise

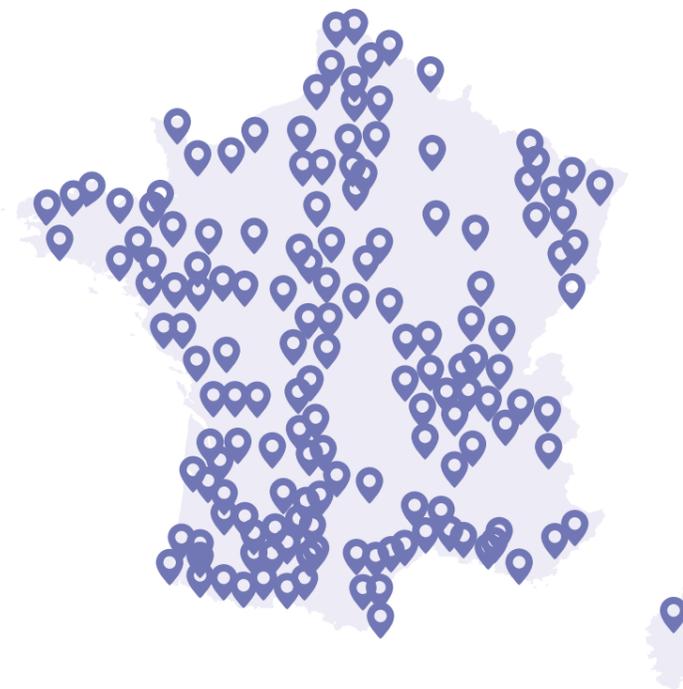
Au 1<sup>er</sup> janvier 2023 Valdela a lancé sa campagne d'ouverture des points de maillage de la distribution négoce de matériaux du bâtiment et des déchèteries professionnelles pour atteindre l'objectif de reprise des déchets issus des produits et matériaux de construction du bâtiment fixé par les cahiers des charges de la filière.

La progressivité annoncée par Valdela sur le nombre de points de reprise est présentée dans le tableau ci-dessous :

Période	Nombre de points de maillage ouverts
Mai - Juin 2023	120
Juin - Septembre 2023	50
Septembre - Décembre 2023	60

Le résultat de cette campagne d'ouverture a permis de :

- Mettre en œuvre la reprise des déchets de PMCB sur 220 points de vente de la distribution négoce,
- Mettre en œuvre la reprise des déchets de PMCB sur 10 déchèteries professionnelles.



Points de reprise ouverts au 31 janvier 2024

## Centres de massification volontaire (CMV)

Valdela a lancé entre avril et mai 2023, une campagne de collecte et traitement des menuiseries en fin de vie auprès des centres de massification volontaires dédiés à l'activité d'installation et de pose d'huisseries. Ces collectes ont été réalisées selon un mode de reverse logistique.

Les résultats de cette campagne sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Indicateurs	Données 2023
Nombre de rotations	452
Nombre de CMV	108
Nombre de sites de traitement	25
Tonnages traités et valorisés	851

Valdela a également amorcé sur le second semestre 2023, la collecte et le traitement de menuiseries en fin de vie en benne 30 m<sup>3</sup>, chevalet, palette à dossierer auprès d'une douzaine de centres de massification volontaires installateurs/poseurs d'huisseries.



## Prestataires de collecte et de traitement

Pour répondre aux attentes de la filière, Valdela a sélectionné dès le début 2023 des prestataires pour la mise en œuvre des dispositifs de reprise auprès des déchèteries professionnelles et des agences de la distribution négoce pour une durée de 8 mois.

Valdela s'est appuyé sur sa connaissance de ses prestataires historiques et a instauré des critères de sélection complémentaires à ceux prescrits dans les cahiers des charges de ses appels d'offres tels que :

- La connaissance historique des points de maillage à équiper en contenant en termes de localisation géographique, typologie de clients et accessibilité.
- Les capacités de collecte en proposant des contenants variés pouvant s'adapter aux particularités des points d'enlèvement (ex : place disponible sur site).
- Les capacités et savoir-faire sur le traitement des flux de déchets PMCB dans leurs globalités, notamment sur la valorisation du bois, plâtre, menuiserie, ferraille...

Ces critères ont permis de retenir des acteurs performants dans la gestion des déchets de PMCB.

Au total 94 agences de collecte rattachées à un centre de traitement ont été sélectionnées pour assurer le service de reprise auprès de 229 points de maillage.

Plus d'une douzaine de nouveaux prestataires ont pu faire l'objet d'opérations « tests » sur de la collecte et traitement, notamment sur des flux spécifiques comme les menuiseries en fin de vie.

En parallèle Valdelia a lancé des appels d'offres (hors DROM-COM) pour les marchés de collecte et traitement 2024-2026.

L'allotissement des étapes de prise en charge des déchets de PMCB permettent une maîtrise opérationnelle indispensable au démarrage de la filière. Les appels d'offres PMCB composés de plusieurs marchés ont été lancés le mardi 27 juin.

Le processus de sélection s'est déroulé d'octobre à décembre 2023 et a permis de :



Couvrir  
**98 %**  
des bassins de collecte  
Valdelia.



Sélectionner  
**139**  
agences de collecte sur  
l'ensemble du territoire  
national.



Sélectionner environ  
**150**  
centres de traitement des  
déchets de PMCB assurant  
tout ou partie de la chaîne de  
production.



## Campagne d'audit des prestataires 2023

Valdelia s'est appuyé sur son prestataire d'audit historique pour lancer en 2024 des travaux à la préparation d'une campagne d'audit des prestataires de collecte et traitement sélectionnés à l'issue des appels d'offres.

Les équipes terrains de Valdelia ont par ailleurs pu suivre quotidiennement la mise en œuvre de la reprise des déchets de PMCB à travers des visites inopinées directement chez les prestataires.



# Concertation avec les autres acteurs de la filière

Structures de concertation et règles de coexistence avec les autres éco-organismes.

## Comité des Parties Prenantes

Le Décret n° 2020-1455 du 27 novembre 2020, portant réforme de la responsabilité élargie des producteurs, instaure la mise en place d'un Comité des Parties Prenantes et fixe les modalités de mise en œuvre. Il se réunira au moins une fois par an pour présenter le bilan d'activité et des orientations stratégiques pour la période à venir prise par Valdelia.

En 2022, Valdelia a travaillé à la structuration de son Comité des Parties Prenantes et sur la constitution des différents collèges. Un règlement intérieur de fonctionnement a également été formalisé et validé par l'ensemble des membres lors de la première réunion du comité. Lors de cette première année d'agrément, le Comité des Parties Prenantes s'est réuni pour la première fois le 21 septembre 2023.

Cette réunion a permis de présenter et recueillir un avis positif du comité sur les sujets suivants :

- Validation règlement intérieur
- Présentation des membres
- Présentation du plan d'actions et fonds réemploi, réutilisation, réparation
- Présentation du barème 2024
- Présentation du plan DROM-COM.

Le 18 octobre 2023, le projet de maillage territorial de points de reprise réalisé sous l'égide de l'OCAB a été présenté aux membres du CPP. Ce projet de maillage a été réalisé en concertation avec les collectivités territoriales chargées du service public de gestion des déchets, les autorités compétentes en matière de planification et de gestion des déchets, ainsi qu'avec les opérateurs des installations de reprise et les représentants des organisations professionnelles du secteur de la construction du bâtiment.

# Organisme Coordonnateur Agré du Bâtiment (OCAB)

Conformément au paragraphe 7 de l'annexe I et de l'annexe II de l'arrêté du 10 juin 2022 portant sur le cahier des charges des éco-organismes, des systèmes individuels et des organismes coordonnateurs de la filière à Responsabilité Élargie du Producteur des Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment, Valdelia a participé activement à la structuration de l'OCAB.

Le dossier de demande d'agrément a été corédigé entre les éco-organismes agréés de la filière. Les statuts de la structure ont été constitués et cette dernière a été immatriculée en date du 6 avril 2023.

L'organisme coordonnateur a pour missions principales de :

- Mettre en place un guichet unique offrant aux détenteurs de déchets du bâtiment un accès simplifié aux différents services de la reprise des déchets ;
- Formuler une proposition de maillage territorial commun aux éco-organismes selon les dispositions prévues à l'article R. 543-290-5 et définit les modalités de gestion conjointe des points de reprise afin que toute installation de reprise des déchets incluse dans le maillage propose aux détenteurs de reprendre au moins l'ensemble des flux de déchets spécifiés au premier alinéa de l'article D. 543-281 ;

- Formuler une proposition de contrat type mentionné à l'article R. 543-290-8 unique destiné aux collectivités qui assurent la reprise des déchets du bâtiment dans le cadre du service public de gestion des déchets ;
- Assurer la cohérence des modalités de la prise en charge des coûts de gestion des déchets issus de PMCB dont la mise en marché est désormais interdite lorsque des éco-organismes sont agréés pour une même catégorie, tel que mentionné à l'article R. 543-290-11.

Ainsi le site <https://oca-batiment.org/> a été créé pour d'une part informer le grand public sur le déploiement des points de reprise, diffuser les documents portés par l'OCAB, puis d'autre part servir d'interface unique de demande de contractualisations des collectivités pour la prise en charge de leurs flux PMCB par les éco-organismes agréés.



## Maillage point de reprise

Afin de répondre à l'article R. 543-290-5. – I. en application du II de l'article L. 541-10-23 du Code de l'environnement, Valdelia en partenariat avec les autres éco-organismes agréés a participé au sein de l'OCAB à la structuration du maillage territorial des installations de reprise des déchets qui accueillent les déchets du bâtiment apportés par leurs détenteurs (déchèteries professionnelles privées, déchèteries publiques, reprise par les distributeurs/négoces).

Pour chaque région du territoire national, et pour chaque collectivité territoriale à statut particulier exerçant les compétences d'une région, un projet de maillage territorial tenant compte des plans régionaux de prévention et de gestion des déchets mentionnés à l'article L. 541-13 ou, le cas échéant, des schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires mentionnés à l'article L. 4251-1 du code général des collectivités territoriales doit être établi.

Pour ce faire, un programme de concertation type a été élaboré au sein de l'OCAB et proposé aux régions :

- Réunion de lancement : informer sur la REP, modalités de définition du maillage et concertation à venir ;
- Concertation n° 1 : point d'étape, définition des zones 10 et 20 km pour définir un nombre cible de points de maillage à atteindre ;
- Concertation n° 2 : présentation des nouveaux points et des perspectives de développement du maillage (2024 et 2026), modalités de mise à jour du maillage, plan d'actions correctif.

Des fiches de pré-diagnostic par zone d'emploi ont été élaborées en association avec les CERC : <https://bit.ly/46eWXe8>

Le projet de maillage ainsi formalisé tient compte des modalités d'accès aux installations existantes, y compris aux déchèteries des collectivités locales ou de leurs groupements qui assurent une collecte de déchets du bâtiment dans le cadre du service public de gestion des déchets.

Un rapport de point d'étape a été remis aux pouvoirs publics le 1<sup>er</sup> décembre 2023. Valdelia, de son côté, poursuit activement le déploiement de ses points de reprise et assure la mise à jour régulière de ces derniers sur la cartographie commune OCAB.



### Comité Technique Opérationnel (CTO)

Il a été fait le choix de créer un CTO commun au sein de l'OCAB et de mutualiser les travaux de ces comités.

Ce comité regroupe :

- des représentants d'opérateurs de gestion de déchets de PMCB,
- des représentants des utilisateurs professionnels de PMCB,
- des représentants du secteur de la déconstruction et de la démolition des bâtiments,
- des représentants des industries consommatrices de matières premières issues du recyclage de PMCB usagés,
- des représentants des collectivités locales et des représentants des acteurs du réemploi et de la réutilisation.

### Liste des structures invitées

Catégories	Structures
Opérateurs de gestion des déchets	FEDEREC
Opérateurs de gestion des déchets	FNADE
Opérateurs de gestion des déchets	SNEFID
Utilisateurs PMCB	CAPEB
Utilisateurs PMCB	FFB
Industries consommatrices de matières premières	UIPP
Industries consommatrices de matières premières	SNIP
Industries consommatrices de matières premières	Verre
Industries consommatrices de matières premières	UNEV
Déconstructeurs/Démolisseurs	SEDDRe
Collectivités	Amorce
Collectivités	CNR
Collectivités	Régions de France
Acteurs du réemploi/réutilisation	ESS France

La première réunion de ce CTO s'est tenue le 31 janvier 2023. Puis plusieurs réunions se sont tenues régulièrement dans le courant de l'année.

Ce comité est chargé d'assurer une concertation sur les exigences et standards techniques de gestion des déchets, notamment en ce qui concerne les standards de la collecte séparée prévue au 1. du I du R. 543-290-4, dont ceux de la collecte conjointe, et d'examiner les standards de traitement des déchets.

Les consignes de tri validées sont rendues publiques et disponibles sur le site internet de l'OCAB via le lien suivant : <https://oca-batiment.org/consignes-tri/>  
Valdelia rend compte régulièrement des travaux du CTO à son Comité des Parties Prenantes.



### Études réglementaires

L'ensemble des études telles que définies dans le cahier des charges de la filière REP PMCB ont été placées sous l'égide de l'OCAB. Courant 2023, ont été réalisés :

- L'étude seuil de reprise sans frais sur les chantiers dont il a été proposé d'approfondir les résultats en réalisant une étude d'envergure sur 2000 chantiers tests.
- L'étude relative aux critères susceptibles de faire l'objet de primes et de pénalités d'écocontribution remis en novembre 2023.
- Le plan de caractérisation des flux PMCB en déchèteries publiques en novembre et décembre 2023. La campagne de caractérisations sera quant à elle réalisée pendant le premier semestre 2024.
- Le logo TRIMAN.

Conformément à l'article R 541-12-18, tout éco-organisme doit élaborer, dans un délai de trois mois à compter de la date de son premier agrément, l'information mentionnée au deuxième alinéa de l'article L. 541-9-3, laquelle précise les modalités de tri ou d'apport du déchet issu du produit.



### Service public de gestion des déchets (SPGD)

Un Comité de concertation Collectivités REP PMCB, avec les associations représentantes des collectivités a été structuré. Ce comité a été réuni à plusieurs reprises dès janvier 2022 pour échanger sur le contrat type unique et les soutiens.

Le Contrat-type REP PMCB à destination des collectivités est disponible depuis le 17 juillet 2023. Cinq webinaires d'information se sont tenus pour informer les collectivités et les accompagner à s'inscrire sur le site TERRITEO et sur le portail de l'OCAB pour initier la demande de contractualisation avec les éco-organismes. Pour assurer un équilibre en fonction des parts de marché amonts de chaque éco-organisme, une répartition de gestion par flux par collectivité a été formalisée.

Afin de présenter le contrat type unique et d'accompagner les collectivités dans le processus un système d'éco-organisme référent désigné a été mis en place. Ainsi Valdelia est l'éco-organisme référent pour 17 collectivités y compris les collectivités guadeloupéennes.



À date, Valdelia – dit organisme opérationnel – est affecté pour prendre en charge les différents flux PMCB de collectivités selon la répartition suivante :

Flux	Nombre de collectivités
MÉTAL	19
FENÊTRES	22
BOIS	29
PLASTIQUE	24
PLÂTRE ET PLAQUES DE PLÂTRE	0
ISOLANTS	0
ISOLANTS	0
PEINTURE DANGÉREUSE	19

Ces données sont à titre d'information et d'estimation. Elles sont amenées à évoluer et à être actualisées en fonction des évolutions des parts de marché de chaque éco-organisme par flux et par le choix des collectivités à proposer ou non la collecte de ces flux.

Valdelia a poursuivi ses relations avec les diverses parties prenantes de la filière, notamment la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) et la Fédération Française du Bâtiment (FFB), en les accompagnant lors d'événements dédiés, dans l'information, la sensibilisation de leurs adhérents sur la structuration de la filière PMCB et en communiquant sur ses offres de services.

## Crédits photos

Par ordre d'apparition :

Valdelia

Kinnarps

Les Canaux

Sokoa

Adobe Stock

Elias Sfaxi

Tizu

ATELIER D'éco SOLIDAIRE

Envie

Groupe GEIM

Canva

Loire Eco Distribution

Chausson Matériaux

Interface



Ce rapport d'activité a été réalisé suivant les principes d'éco-conception et d'accessibilité – de la phase créative à l'impression – et s'inscrit dans la démarche de responsabilité de Valdelia.

Réalisation : Rose primaire



**VALDELIA**

Accélérateur de secondes vies